

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents de 758 M\$, y compris un gain de 258 M\$ net des frais et après impôts sur la vente de filiales

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017
Revenu net d'intérêts	1 136 \$	1 087 \$	1 071 \$	3 280 \$
Primes nettes	1 982	2 076	1 873	6 040
Autres revenus d'exploitation ⁽²⁾	919	737	617	2 372
Revenus d'exploitation⁽²⁾	4 037	3 900	3 561	11 692
Revenus (pertes) de placement ⁽²⁾	(362)	711	533	784
Revenu total	3 675	4 611	4 094	12 476
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	76	98	260
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 000	1 922	1 727	4 675
Frais autres que d'intérêts	1 685	1 878	1 706	5 410
Impôts sur les excédents	140	154	109	409
Excédents avant ristournes aux membres	758 \$	581 \$	454 \$	1 722 \$
Excédents rajustés avant ristournes aux membres⁽²⁾	508 \$	590 \$	461 \$	1 497 \$
Rendement des capitaux propres ⁽²⁾	12,6 %	9,9 %	8,3 %	9,8 %
Rendement des capitaux propres rajusté ⁽²⁾	8,3	10,1	8,4	8,5
Indice de productivité ⁽²⁾	63,0	69,8	72,1	69,4
Indice de productivité rajusté ⁽²⁾	69,9	69,4	71,7	71,5
Taux de dotation ⁽²⁾	0,21	0,18	0,24	0,20
				0,22

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Bilan		
Actif	276 310 \$	258 367 \$
Prêts et acceptations nets	174 122	166 026
Dépôts	171 903	160 546
Capitaux propres	24 748	23 293
Indicateurs		
Biens sous administration	401 145 \$	420 166 \$
Biens sous gestion ⁽¹⁾	57 594	51 550
Ratio des fonds propres de la catégorie 1A	17,8 %	17,3 %
Ratio des fonds propres de la catégorie 1	17,9	17,3
Ratio du total des fonds propres	18,2	17,9
Ratio de levier	8,3	8,1
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts ⁽²⁾	0,27	0,32

⁽¹⁾ Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 10 novembre 2017 — Au terme du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, a poursuivi la croissance de ses activités et a affiché des excédents avant ristournes aux membres de 758 M\$, soit une augmentation de 304 M\$, ou de 67,0 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2016. Les excédents rajustés du gain et des frais liés à la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que des frais engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company se sont élevés à 508 M\$, comparativement à 461 M\$ au troisième trimestre de 2016, soit une augmentation de 47 M\$, ou de 10,2 %. Cette hausse s'explique en partie par l'apport du réseau des caisses, inclus dans le secteur Particuliers et Entreprises, qui poursuit sa croissance, et par le secteur Assurance de dommages, qui a bénéficié d'une sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'au trimestre correspondant de 2016, principalement en assurance automobile et de biens en raison de l'incidence des événements majeurs moins importante que celle du trimestre comparatif de 2016 où davantage d'événements majeurs ainsi qu'une catastrophe causée par la grêle en Alberta sont survenus.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 304 M\$, ou à 40,1 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages, y compris le gain sur la vente de filiales, ont procuré respectivement des apports de 121 M\$ et de 318 M\$, qui représentent 16,0 % et 41,9 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 15 M\$, ou de 2,0 % des excédents.

« L'on doit certes se réjouir de ces excellents résultats, mais ce qui me satisfait le plus, ce sont les retombées tangibles que Desjardins génère, comme en témoigne la croissance des sommes retournées à nos membres et aux collectivités, a déclaré le président et chef de la direction, Guy Cormier. À cela s'ajoute notre volonté de nous rapprocher davantage de nos membres et de nos clients. Notre Fonds de développement de 100 M\$ pour soutenir des projets sur l'ensemble du Québec et de l'Ontario, en lien avec notre mission socioéconomique, est un exemple tangible de cette volonté. »

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 17,8 % et de 18,2 % au 30 septembre 2017, alors qu'ils étaient respectivement de 17,3 % et de 17,9 % au 31 décembre 2016.

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers	12 Revue des résultats financiers	45 Renseignements complémentaires
2 Message de la direction	12 Incidence de la vente de filiales	45 Contrôles et procédures
3 Index des recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	14 Analyse des résultats	45 Information relative aux parties liées
4 Rapport de gestion	18 Résultats par secteurs d'activité	46 Méthodes comptables critiques et estimations
4 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	25 Sommaire des résultats intermédiaires	46 Modifications comptables futures
5 Le Mouvement Desjardins en bref	26 Revue du bilan	47 États financiers combinés intermédiaires résumés non audités
5 Événement important de 2017	26 Gestion du bilan	
5 Mode de présentation de l'information financière	27 Gestion du capital	
10 Évolution du contexte réglementaire	31 Arrangements hors bilan	
11 Environnement économique et perspectives	32 Gestion des risques	
	32 Gestion des risques	
	45 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques	

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (Enhanced Disclosure Task Force ou EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il a émis 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2016, le rapport financier intermédiaire du troisième trimestre de 2017 ainsi que le document *Informations financières complémentaires*, qui sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos. Le document *Informations financières complémentaires* n'est pas intégré par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement :

Catégorie	Recommandation	Information à fournir	Pages		
			Rapport annuel 2016	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	11	3-5	
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	64-98, 218-224		
	3	Principaux risques et risques émergents	54, 55, 61, 62, 70, 71, 84, 85	27, 28, 38, 39	
	4	Nouveaux ratios réglementaires	53-57, 84-86, 185-187	27, 28, 38, 39, 41, 42	7, 8
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	67-70		
	6	Culture de gestion des risques	67-69		
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	20, 35, 36, 39, 40, 42, 43, 46, 53, 57, 58, 64-67, 70, 71		
	8	Simulations de crise	66		
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	54	27, 28	
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	55-57, 185-187	29-31	7, 8, 10-12
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	55-57	29-31	9
	12	Gestion et planification du capital	53-57	27-29, 31	6
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	57, 58, 70, 71	31	15, 16
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risque et par méthodes de calcul	57, 58, 72, 73, 81, 82	35, 36	14-16
	15	Risque de crédit			28-35
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risque	59	31	17-19
	17	Essais à rebours et validation des modèles de crédit	73, 74		
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	84-88	38-40	
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	88-91, 190-192	40, 41	
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	89, 91-94	42-44	
	21	Sources et stratégies de financement	52, 85, 89, 90	42-44	
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	80, 81	34, 35	
	23	Facteurs de risque de marché	80-84, 172-176, 193	35-38	
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	81, 82	35, 36	
	25	Mesures de pertes extrêmes	53, 66, 81-83	35-37	
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	51, 64, 66, 73, 74, 76-79	26, 27, 33	14
	27	Politique de désignation des prêts douteux bruts	75, 123-141		
	28	Rapprochement des prêts douteux bruts et des provisions pour pertes sur créances	51, 76-78, 123-141, 155	19, 26, 27, 33	44
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	79, 177-181		
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	75, 79, 177-181		25-27
Autres risques	31	Gestion des autres risques	57, 58, 68-71, 94-98	31	
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	95, 190-192		

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 10 novembre 2017, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 septembre 2017, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les dispositions prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. De l'information sur les contrôles et les procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 septembre 2017 et le rapport annuel 2016 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2016), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). L'appellation « Fédération » désigne également la Caisse centrale Desjardins, une entité coopérative ayant fusionné avec la Fédération par absorption le 1^{er} janvier 2017. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion. Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, aux lignes directrices relatives aux fonds propres, ou les interprétations qui en sont faites. Notons aussi le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant d'impacts ou de problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier. Considérons, enfin, le risque lié aux régimes de retraite qui correspond au risque de pertes résultant des engagements pris par le Mouvement Desjardins au profit de ses employés en matière de régimes de retraite et découlant essentiellement des risques de taux, de prix, de change et de longévité.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux évolutions technologiques et réglementaires, à la cybersécurité, à l'endettement des ménages et à l'évolution du marché immobilier, aux risques géopolitiques ainsi qu'à la communication et à l'information. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers, le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible des conflits internationaux ou des catastrophes naturelles ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2016. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ses énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante au Canada avec un actif de 276,3 G\$. Il regroupe, entre autres, 293 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée aux États-Unis par Desjardins Bank, National Association. Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et à ses clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de près de 48 000 employés et sur l'engagement de plus de 4 300 dirigeants élus.

La Fédération assume les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien.

ÉVÉNEMENT IMPORTANT DE 2017

Ventes de filiales

Le 1^{er} juillet 2017, le Mouvement Desjardins a complété la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa, pour une considération totale de 722 M\$. Un gain de 249 M\$ net des frais et après impôts, lié à la disposition de ces filiales, a été comptabilisé à l'état combiné du résultat de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 (gain de 258 M\$ net des frais et après impôts pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017). Les résultats de ces filiales étaient présentés dans le secteur Assurance de dommages.

Rappelons également la vente de Western Financial, Compagnie d'assurances à Assurance Economical, conclue le 1^{er} janvier 2017.

Des informations financières supplémentaires concernant ces filiales sont présentées à la section « Incidence de la vente de filiales ».

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres

La notion d'excédents rajustés est utilisée afin d'exclure les éléments particuliers et ainsi de présenter la performance financière provenant des activités d'exploitation. Ces éléments particuliers se caractérisent comme étant non liés aux opérations, comme les acquisitions et dispositions.

Les excédents du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres sont rajustés afin d'exclure les éléments particuliers suivants : le gain et les frais, nets d'impôts, liés à la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que les frais engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm) complétée le 1^{er} janvier 2015. Ces derniers comprennent les coûts liés à la transaction et à l'intégration des activités ainsi que les frais de transformation.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents avant ristournes aux membres tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Présentation des excédents avant ristournes aux membres selon les états financiers combinés	758 \$	581 \$	454 \$	1 722 \$	1 263 \$
Éléments particuliers, nets d'impôts					
Gain et frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ⁽¹⁾⁽²⁾	(258)	1	-	(249)	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm	8	8	7	24	24
Présentation des excédents rajustés avant ristournes aux membres selon le rapport de gestion	508 \$	590 \$	461 \$	1 497 \$	1 287 \$

⁽¹⁾ Le montant avant impôts est de 278 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, comme présenté à la note complémentaire 9 « Dispositions importantes » des états financiers combinés intermédiaires.

⁽²⁾ Certains frais et impôts ont été comptabilisés dans les six premiers mois de 2017.

Excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages

Les excédents nets du secteur Assurance de dommages sont rajustés afin d'exclure les éléments particuliers suivants : le gain et les frais, nets d'impôts, liés à la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company complétée le 1^{er} juillet 2017 ainsi que les frais engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm complétée le 1^{er} janvier 2015. Ces derniers comprennent les coûts liés à la transaction et à l'intégration des activités ainsi que les frais de transformation.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents nets du secteur Assurance de dommages tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents nets rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Présentation des excédents nets du secteur Assurance de dommages selon les états financiers combinés	318 \$	98 \$	26 \$	398 \$	114 \$
Éléments particuliers, nets d'impôts					
Gain et frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ⁽¹⁾⁽²⁾	(255)	1	-	(241)	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm	8	8	7	24	24
Présentation des excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages selon le rapport de gestion	71 \$	107 \$	33 \$	181 \$	138 \$

⁽¹⁾ L'écart avec les données présentées dans le tableau des excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres est lié à des frais de transactions intersectoriels.

⁽²⁾ Certains frais et impôts ont été comptabilisés dans les six premiers mois de 2017.

Indice de productivité et indice de productivité rajusté

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾
Frais autres que d'intérêts	1 685 \$	1 878 \$	1 706 \$	5 410 \$	5 333 \$
Revenu total	3 675	4 611	4 094	12 476	12 735
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(1 000)	(1 922)	(1 727)	(4 675)	(5 550)
Revenu total excluant les sinistres	2 675 \$	2 689 \$	2 367 \$	7 801 \$	7 185 \$
Indice de productivité tel que présenté dans le rapport de gestion	63,0 %	69,8 %	72,1 %	69,4 %	74,2 %
Indice de productivité rajusté tel que présenté dans le rapport de gestion⁽²⁾	69,9	69,4	71,7	71,5	73,8

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Prend en compte les éléments particuliers présentés à la sous-section « Excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres » de la présente section.

Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts douteux bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Le tableau « Prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs » du rapport de gestion du Mouvement Desjardins fournit des renseignements plus détaillés sur cet indicateur.

Prêts et acceptations moyens – Dépôts moyens – Capitaux moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédent la période visée.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio combiné

Ces ratios sont utilisés comme mesure de rentabilité du secteur Assurance de dommages.

Le ratio des sinistres correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais d'exploitation exprimés en pourcentage des primes nettes acquises.

Le ratio combiné correspond à la somme des deux ratios mentionnés précédemment.

Le tableau suivant présente le calcul de ces ratios tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Primes nettes	967 \$	981 \$	811 \$	2 913 \$	2 391 \$
Primes exclues du ratio des sinistres ⁽¹⁾	-	(30)	(39)	(61)	(110)
Primes nettes considérées au dénominateur des ratios	967 \$	951 \$	772 \$	2 852 \$	2 281 \$
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	643 \$	594 \$	510 \$	1 956 \$	1 663 \$
Ajustement fondé sur le rendement du marché (ARM)	63	25	(19)	72	(74)
Autres éléments exclus du ratio des sinistres ⁽¹⁾	-	(12)	(11)	(19)	(42)
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance excluant l'ARM	706 \$	607 \$	480 \$	2 009 \$	1 547 \$
Ratio des sinistres tel que présenté dans le rapport de gestion	73,0 %	63,8 %	62,2 %	70,4 %	67,8 %
Frais autres que d'intérêts	205 \$	319 \$	278 \$	850 \$	873 \$
Autres dépenses exclues du ratio des frais ⁽²⁾	20	(80)	(85)	(145)	(257)
Frais d'exploitation	225 \$	239 \$	193 \$	705 \$	616 \$
Ratio des frais tel que présenté dans le rapport de gestion	23,3 %	25,1 %	25,0 %	24,7 %	27,0 %
Ratio combiné tel que présenté dans le rapport de gestion	96,3	88,9	87,2	95,1	94,8

⁽¹⁾Provient principalement des activités d'assurance vie de Western Life Assurance Company dont la vente a été complétée le 1^{er} juillet 2017.

⁽²⁾Provient principalement des activités d'assurance vie et de distribution de produits d'assurance de Western Life Assurance Company et Western Financial Group Inc., incluant les frais liés à la vente de ces deux entités le 1^{er} juillet 2017 ainsi que des frais liés à l'acquisition le 1^{er} janvier 2015 des activités canadiennes de State Farm.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres rajusté

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau suivant présente le rapprochement du rendement des capitaux propres avec les excédents avant ristournes aux membres tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Excédents avant ristournes aux membres	758 \$	581 \$	454 \$	1 722 \$	1 263 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	(15)	(14)	(10)	(34)	(52)
Part revenant au Groupe	743 \$	567 \$	444 \$	1 688 \$	1 211 \$
Capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle	23 482 \$	22 884 \$	21 316 \$	23 044 \$	20 927 \$
Rendement des capitaux propres présenté dans le rapport de gestion⁽¹⁾	12,6 %	9,9 %	8,3 %	9,8 %	7,7 %
Rendement des capitaux propres rajusté présenté dans le rapport de gestion⁽¹⁾⁽²⁾	8,3	10,1	8,4	8,5	7,9

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

⁽²⁾ Prend en compte les éléments particuliers présentés à la sous-section « Excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres » de la présente section.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du compte de résultat. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêt et de dividende sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement compte tenu que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de neuf mois terminées le		
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾
Présentation des revenus selon les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	1 136 \$	1 087 \$	1 071 \$	3 280 \$	3 186 \$
Primes nettes	1 982	2 076	1 873	6 040	5 334
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	109	122	128	351	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	154	154	139	480	424
Services de courtage et de fonds de placement	241	307	278	826	824
Honoraires de gestion et de services de garde	104	106	94	311	274
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(484)	476	385	293	1 775
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	65	181	99	326	277
Revenus nets sur les autres placements	57	54	49	165	149
Revenus de change	16	20	20	55	58
Autres	295	28	(42)	349	69
Revenu total	3 675 \$	4 611 \$	4 094 \$	12 476 \$	12 735 \$
Présentation des revenus selon le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	1 136 \$	1 087 \$	1 071 \$	3 280 \$	3 186 \$
Primes nettes	1 982	2 076	1 873	6 040	5 334
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	109	122	128	351	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	154	154	139	480	424
Services de courtage et de fonds de placement	241	307	278	826	824
Honoraires de gestion et de services de garde	104	106	94	311	274
Revenus de change	16	20	20	55	58
Autres	295	28	(42)	349	69
Revenus d'exploitation	4 037	3 900	3 561	11 692	10 534
Revenus (pertes) de placement					
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(484)	476	385	293	1 775
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	65	181	99	326	277
Revenus nets sur les autres placements	57	54	49	165	149
	(362)	711	533	784	2 201
Revenu total	3 675 \$	4 611 \$	4 094 \$	12 476 \$	12 735 \$

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Taux de dotation

Le taux de dotation est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de neuf mois terminées le		
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
	92 \$	76 \$	98 \$	260 \$	264 \$
Prêts bruts moyens	173 115	169 934	163 936	170 189	162 106
Acceptations brutes moyennes	100	82	35	79	133
Prêts et acceptations bruts moyens	173 215 \$	170 016 \$	163 971 \$	170 268 \$	162 239 \$
Taux de dotation tel que présenté dans le rapport de gestion⁽¹⁾	0,21 %	0,18 %	0,24 %	0,20 %	0,22 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion 2016.

Le 5 octobre 2017, le ministre des Finances du Québec a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 141, *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières* (projet de loi), qui aura des effets significatifs sur l'ensemble des institutions et intermédiaires évoluant dans le secteur financier au Québec. Le projet de loi vise à mettre à jour et à moderniser le cadre législatif applicable au secteur financier au Québec afin que les institutions financières qu'il régit aient tous les leviers nécessaires pour évoluer dans un environnement très concurrentiel ainsi qu'une gouvernance conforme aux meilleures pratiques. Les lois touchées par le projet de loi incluent notamment la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les coopératives de services financiers*, la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et la *Loi sur l'assurance dépôts*. La *Loi sur les coopératives de services financiers* sera modifiée afin, entre autres, de préciser les règles d'organisation d'un réseau de coopératives de services financiers et les règles d'émission de parts de capital et de parts de placement; d'accorder aux fédérations des pouvoirs spéciaux relativement aux activités des caisses qui en sont membres; d'ajouter un chapitre concernant le groupe coopératif Desjardins, qui remplacera la *Loi sur le Mouvement Desjardins*; et de renforcer les devoirs d'encadrement et d'intervention du Fonds de sécurité Desjardins visant la protection des créanciers. Les modifications proposées à la *Loi sur l'assurance-dépôts* incluent une proposition visant à ce que cette loi régisse la surveillance et le contrôle des activités en matière de prise de dépôts et des activités des institutions de dépôts autorisées ainsi que des mécanismes de redressement et de résolution en cas de défaillance des institutions de dépôt. De plus, le projet de loi prévoit un encadrement révisé pour les assureurs au Québec, y compris l'introduction d'un régime moderne applicable à la vente d'assurances par Internet. Le leader parlementaire du gouvernement n'a pas encore fourni d'échéancier précis concernant l'adoption du projet de loi dans sa version définitive. Le Mouvement Desjardins continue de suivre de près le processus législatif et d'analyser l'évolution et les incidences de ce projet de loi.

La *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Les modifications aux règles de capitalisation visent à favoriser la pérennité des régimes de retraite privés en prévoyant un financement qui doit inclure une provision de stabilisation explicite établie en fonction de la politique de placement du régime. Le financement selon l'approche de solvabilité n'est plus requis. Le 12 juillet 2017, le gouvernement a publié un projet de règlements pour commentaires pour préciser les exigences applicables à des éléments introduits en 2016, notamment la politique de financement et la politique d'achat de rentes. Le Mouvement continue d'effectuer une vigie du cheminement de ces projets de règlements et de tout autre projet de règlement ayant une incidence sur ses activités.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) applicables aux institutions financières canadiennes comporte des règles relatives aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui sont inclus dans les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins, en vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance de capital de base* de l'AMF, est assujetti à des règles similaires applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de son capital réglementaire. Le Mouvement Desjardins n'a toutefois émis aucun instrument visé par ces règles car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur leur application par le Mouvement Desjardins.

Le 19 juin 2014, afin de renforcer le régime canadien de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et d'améliorer l'efficacité de son régime de sanctions financières, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014*. Cette loi prévoit notamment des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à ses règlements connexes. Certaines modifications sont entrées en vigueur en juin 2016. Les autres modifications entreront en vigueur progressivement. La période transitoire pour l'application des nouvelles mesures de vérification de l'identité a été prolongée jusqu'au 23 janvier 2018. De plus, le 22 juin 2017, le Parlement du Canada a sanctionné la *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures*. Cette loi prévoit des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Tout en préparant la mise en œuvre de ces changements législatifs, le Mouvement Desjardins effectue une vigie constante afin d'évaluer leurs incidences sur ses activités.

Le 16 juin 2017, le ministère des Finances du Canada a procédé à la publication préalable de trois projets de règlements pour la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne des banques et le BSIF a publié un projet de ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (ligne directrice *Total Loss Absorbing Capacity* [TLAC]). La mise en place des règlements et de la ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une banque d'importance systémique intérieure (BIS¹) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour assurer sa recapitalisation. La période de consultation des règlements et de la ligne directrice TLAC s'est terminée le 17 juillet 2017. Selon le ministère des Finances du Canada, une version définitive des règlements est prévue pour l'automne 2017. Les BIS¹ devront publier les ratios prévus à la ligne directrice TLAC à compter du trimestre commençant le 1^{er} novembre 2018 et se conformer aux exigences de la ligne directrice TLAC au plus tard le 1^{er} novembre 2021. Ce régime de recapitalisation n'est pas applicable dans l'immédiat au Mouvement Desjardins, qui est réglementé par l'AMF. D'ailleurs, le projet de loi déposé par le gouvernement du Québec le 5 octobre 2017, comme mentionné précédemment, prévoit notamment certains mécanismes de redressement et de résolution en cas de défaillance des institutions de dépôt.

La Réserve fédérale américaine (FED) a mis en place un certain nombre de règles et de normes qui ont des effets sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis. Ces mesures ont plusieurs répercussions sur le Mouvement Desjardins. Les règles découlant de la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* touchent notamment la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps, de la négociation pour compte propre et de la propriété des fonds de couverture (règle Volcker) ainsi que de ceux qui ont trait aux normes prudentielles plus strictes et à la production d'un plan de résolution. Le Mouvement Desjardins continue de faire une vigie constante de l'évolution de ces exigences et de l'environnement réglementaire sous la nouvelle administration des États-Unis.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mis en place la *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale*, qui est basée sur les mêmes obligations et principes généraux que la *Foreign Account Tax Compliance Act*, mais à l'échelle internationale. Cette norme est entrée en vigueur au Canada le 1^{er} juillet 2017, avec un premier échange d'information entre le Canada et les autorités compétentes prévu le 1^{er} mai 2018. Le Mouvement Desjardins a mis en place diverses mesures pour assurer sa conformité tout en ayant pour objectif de minimiser les incidences sur l'expérience membre et client.

La protection de la confidentialité et de la sécurité des données est un domaine qui évolue rapidement. Au Canada, de nouvelles dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) entreront prochainement en vigueur en obligeant notamment les entreprises à notifier les atteintes aux mesures de sécurité et en imposant la tenue d'un registre. Ainsi, l'omission de notifier sera passible d'une amende. Quant à l'Europe, notons que la *Règle générale sur la protection des données* (RGPD) entrera en vigueur en mai 2018 et prévoit de nouvelles obligations qui s'appliqueront à l'échelle internationale aux entités qui contrôlent ou traitent des données de citoyens de l'Union européenne. Plusieurs de ces obligations, si applicables, pourraient nécessiter des changements dans les processus du Mouvement Desjardins. Au Québec, une consultation est en cours quant à la modification de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (LPRPSP). Le Mouvement peut s'attendre à l'adoption de règles plus strictes et il effectue une vigie constante afin d'évaluer les incidences sur ses activités.

Enfin, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires. À cet effet, ce comité a publié, en janvier 2015, une nouvelle norme liée au troisième pilier, qui vise à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. En décembre 2016, l'AMF a déposé une mise à jour de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base*, qui inclut les dispositions relatives au troisième pilier. Le Mouvement Desjardins réalise actuellement des travaux visant à s'assurer de la conformité à ces nouvelles exigences qui entreront en vigueur le 31 décembre 2018. La section « Gestion du capital » présente des renseignements supplémentaires sur les principales modifications actuellement à l'étude en ce qui a trait au capital.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

De nouveaux signes d'amélioration de l'environnement et des perspectives économiques dans les pays industrialisés ont continué de favoriser les marchés financiers au cours du troisième trimestre de 2017, malgré une augmentation des inquiétudes géopolitiques liées à la Corée du Nord. La plupart des indices boursiers internationaux ont ainsi poursuivi leur tendance haussière et le S&P 500 a récemment atteint un nouveau sommet historique. Après un premier semestre plutôt décevant, les prix des métaux industriels et du pétrole ont augmenté au cours des derniers mois, profitant de l'accélération de l'économie mondiale. Cela a permis à la Bourse de Toronto de repasser quelque peu au-dessus de son niveau de la fin de 2016.

L'événement financier le plus notable au Canada pour le troisième trimestre aura certainement été l'augmentation des taux directeurs canadiens. Non seulement la Banque du Canada a amorcé un resserrement monétaire en juillet, mais elle a annoncé une deuxième hausse de ses taux directeurs lors de sa rencontre du 6 septembre. Le taux cible des fonds à un jour a ainsi doublé en l'espace de sept semaines pour atteindre 1,0 %, entraînant d'importantes pressions haussières sur le dollar et sur l'ensemble des taux d'intérêt canadiens. Bien que les autorités monétaires canadiennes n'envoient pas de signaux clairs sur la suite des choses, il faut s'attendre à des hausses graduées des taux directeurs en 2018 et en 2019 alors que l'économie canadienne devrait continuer de progresser à un rythme supérieur à sa croissance potentielle. La FED garde également le cap sur une normalisation de sa politique monétaire. À sa rencontre de septembre, elle a confirmé qu'elle commencerait à laisser graduellement son bilan se dégonfler et a clairement signalé son intention d'augmenter à nouveau ses taux directeurs d'ici la fin de 2017 et au cours des années suivantes. Dans ce contexte, les taux obligataires américains, qui avaient généralement diminué en juillet et en août, ont récemment amorcé une tendance haussière qui semble appelée à se poursuivre.

La situation s'améliore pour l'économie mondiale. On remarque une bonne performance des indices de confiance des ménages et des entreprises. Le commerce mondial semble également sur une bonne lancée. En zone euro, la croissance du PIB réel s'est accélérée au cours des derniers trimestres. De plus, une atténuation des risques politiques qui pesaient lourdement sur les perspectives économiques a été constatée. Toutefois, les négociations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni concernant le Brexit risquent de compliquer la conjoncture. D'ailleurs, la position du Royaume-Uni est devenue encore plus difficile au lendemain de la récente élection générale, alors que l'économie britannique est en ralentissement. Pour le PIB réel mondial, une croissance de 3,4 % est prévue après un gain estimé à 3,0 % en 2016. En 2018, la hausse pourrait être de 3,6 %.

L'économie américaine s'est accélérée au deuxième trimestre avec un gain annualisé de 3,1 % du PIB réel. Les premiers indicateurs portant sur le troisième trimestre étaient de bon augure, mais le passage des ouragans Harvey, Irma et Maria a eu certaines conséquences négatives. Toutefois, l'effet baissier sur la croissance a été de courte durée, et le PIB réel a progressé de 3,0 % au troisième trimestre. L'administration Trump et les leaders républicains du Congrès ont mis de l'avant leur proposition de réforme fiscale et de baisses d'impôts. Les précédents revers législatifs des républicains et le coût budgétaire estimé de ces changements suggèrent une faible probabilité de voir cette réforme réellement mise de l'avant. Les prévisions de croissance du PIB réel américain sont de 2,1 % pour l'année en cours et de 2,4 % pour 2018.

Au Canada, l'économie a conservé un rythme de croissance soutenu au deuxième trimestre avec une hausse du PIB réel de 4,5 % (à rythme annualisé). Cette augmentation fait suite à une croissance de 3,7 % au premier trimestre, portant ainsi le gain cumulatif depuis le début de 2017 à 4,1 % (à rythme annualisé). Un début d'année si vigoureux n'avait pas été répertorié depuis 2002. Comme c'est souvent le cas lorsqu'une croissance si élevée est observée, pratiquement tous les segments de l'économie canadienne y ont contribué. En outre, les dépenses de consommation ont encore progressé fortement, stimulées par la bonne tenue du marché du travail, la hausse des revenus des ménages et le niveau assez élevé de la confiance des consommateurs. La seule ombre au tableau est l'investissement résidentiel, qui a subi une baisse de 4,7 % au deuxième trimestre. En réaction aux nouvelles mesures restrictives décrétées par le gouvernement ontarien, la réduction observée au sein du marché de Toronto a fortement pesé dans la balance. Si l'on tient également compte de la remontée des taux d'intérêt entamée en juillet dernier, tout porte à croire que l'ajustement à la baisse du marché de l'habitation se poursuivra dans les trimestres à venir. La hausse des taux d'intérêt pourrait aussi se faire sentir sur d'autres segments de l'économie canadienne, dont les dépenses de consommation de biens durables. Dans ces conditions, la croissance du PIB réel canadien devrait ralentir dans les trimestres à venir et converger vers un rythme plus soutenable à moyen terme. Le PIB réel pourrait croître de 2,2 % en 2018.

Au Québec, le PIB réel a augmenté de 2,5 % (à rythme annualisé) au deuxième trimestre de 2017. Malgré la révision à la baisse des résultats du premier trimestre, l'économie du Québec a maintenu une bonne cadence en première moitié d'année. La progression du PIB réel évolue entre 2,5 % et 3,0 % depuis quatre trimestres consécutifs, ce qui constitue une excellente séquence pour la province. Même si le rythme de croisière des consommateurs a ralenti un peu, leur contribution à la croissance économique demeure solide. Le marché du travail continue de soutenir les ménages grâce à un taux de chômage avoisinant 6 % au troisième trimestre. La confiance des consommateurs s'est d'ailleurs maintenue à un niveau élevé cet automne. Le secteur résidentiel bénéficie de ce contexte positif, les ventes de maisons existantes et les prix sont à la hausse. Certains signaux positifs en provenance des entreprises, comme le regain des exportations après un début d'année difficile et la tendance à la hausse des investissements en machines et matériel sont satisfaisants dans le contexte actuel. Reste à voir quels seront les résultats des négociations concernant l'ALENA.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

INCIDENCE DE LA VENTE DE FILIALES

Le 1^{er} juillet 2017, le Mouvement Desjardins a complété la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers, et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa, pour une considération totale de 722 M\$. Un gain de 249 M\$ net des frais et après impôts, lié à la disposition de ces filiales, a été comptabilisé à l'état combiné du résultat de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 (gain de 258 M\$ net des frais et après impôts pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017).

Rappelons également la vente de Western Financial, Compagnie d'assurances, à Assurance Economical, conclue le 1^{er} janvier 2017.

Le tableau suivant présente les résultats opérationnels de ces trois filiales inclus dans les résultats financiers du Mouvement dans le secteur Assurance de dommages.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Revenu net d'intérêts	- \$	1 \$	2 \$	3 \$	4 \$
Primes nettes	-	31	55	65	158
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	-	57	51	97	150
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	-	89	108	165	312
Revenus de placement ⁽¹⁾	-	7	4	9	18
Revenu total	-	96	112	174	330
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	13	22	22	72
Frais autres que d'intérêts	-	66	71	124	223
Impôts sur les excédents	-	5	5	9	13
Excédents avant ristournes aux membres	- \$	12 \$	14 \$	19 \$	22 \$

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 136 \$	1 087 \$	1 071 \$	3 280 \$	3 186 \$
Primes nettes	1 982	2 076	1 873	6 040	5 334
Autres revenus d'exploitation ⁽²⁾					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	109	122	128	351	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit	154	154	139	480	424
Services de courtage et de fonds de placement	241	307	278	826	824
Honoraires de gestion et de services de garde	104	106	94	311	274
Revenus de change	16	20	20	55	58
Autres	295	28	(42)	349	69
Revenus d'exploitation⁽²⁾	4 037	3 900	3 561	11 692	10 534
Revenus (pertes) de placement ⁽²⁾					
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur					
par le biais du compte de résultat	(484)	476	385	293	1 775
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	65	181	99	326	277
Revenus nets sur les autres placements	57	54	49	165	149
	(362)	711	533	784	2 201
Revenu total	3 675	4 611	4 094	12 476	12 735
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	76	98	260	264
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs					
des contrats d'assurance	1 000	1 922	1 727	4 675	5 550
Frais autres que d'intérêts	1 685	1 878	1 706	5 410	5 333
Impôts sur les excédents	140	154	109	409	325
Excédents avant ristournes aux membres	758	581	454	1 722	1 263
Excédents rajustés avant ristournes aux membres⁽²⁾	508 \$	590 \$	461 \$	1 497 \$	1 287 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	304 \$	272 \$	284 \$	822 \$	767 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	121	189	126	453	347
Assurance de dommages	318	98	26	398	114
Autres	15	22	18	49	35
	758 \$	581 \$	454 \$	1 722 \$	1 263 \$
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	60 \$	40 \$	35 \$	135 \$	87 \$
Commandites, dons et bourses d'études	14	23	19	54	57
Programme Avantages membre Desjardins	10	11	11	30	26
	84 \$	74 \$	65 \$	219 \$	170 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽²⁾	12,6 %	9,9 %	8,3 %	9,8 %	7,7 %
Rendement des capitaux propres rajusté ⁽²⁾	8,3	10,1	8,4	8,5	7,9
Indice de productivité ⁽²⁾	63,0	69,8	72,1	69,4	74,2
Indice de productivité rajusté ⁽²⁾	69,9	69,4	71,7	71,5	73,8
Taux de dotation ⁽²⁾	0,21	0,18	0,24	0,20	0,22

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽³⁾ Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 14 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016

Excédents

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 758 M\$, soit une hausse de 304 M\$, ou de 67,0 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de 2016. Les excédents rajustés des éléments particuliers, soit le gain et les frais liés à la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que les frais engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, se sont élevés à 508 M\$, soit une augmentation de 47 M\$, ou de 10,2 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique en partie par l'apport du réseau des caisses, inclus dans le secteur Particuliers et Entreprises, qui poursuit sa croissance, et par le secteur Assurance de dommages, qui a bénéficié d'une sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'au trimestre correspondant de 2016, principalement en assurance automobile et de biens en raison de l'incidence des événements majeurs moins importante que celle du trimestre comparatif de 2016 où davantage d'événements majeurs ainsi qu'une catastrophe causée par de la grêle en Alberta sont survenus.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 304 M\$, ou à 40,1 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages, y compris le gain sur la vente de filiales, ont procuré respectivement des apports de 121 M\$ et de 318 M\$, qui représentent 16,0 % et 41,9 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 15 M\$, ou de 2,0 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 12,6 %, par rapport à 8,3 % au trimestre correspondant de 2016. Le rendement des capitaux propres rajusté s'est situé à 8,3 %, par rapport à 8,4 % au trimestre correspondant de 2016.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au troisième trimestre de 2017. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 60 M\$ pour le trimestre, comparativement à 35 M\$ à la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 14 M\$ remise à divers organismes sous forme de commandites, dons et bourses d'études ainsi que celle de 10 M\$ versée par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins, le retour à la collectivité s'est élevé à 84 M\$ pour le troisième trimestre, comparativement à 65 M\$ pour le trimestre correspondant de 2016, soit une hausse de 29,2 %.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 4 037 M\$, en hausse de 476 M\$, ou de 13,4 %, par rapport au troisième trimestre de 2016. En excluant le gain brut de 278 M\$ sur la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, les revenus d'exploitation auraient été de 3 759 M\$, en hausse de 198 M\$, ou de 5,6 %, par rapport à la même période en 2016.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 1 136 M\$, soit une hausse de 65 M\$, ou de 6,1 %, comparativement à la même période l'an dernier. Cette croissance s'explique par la progression de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 9,8 G\$, ou de 6,0 %, depuis un an, qui inclut les activités de financement dans le domaine des prêts hypothécaires et des prêts aux entreprises ainsi que dans celui du financement au point de vente. Le contexte de marché hautement concurrentiel exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 109 M\$, ou de 5,8 %, par rapport au troisième trimestre de 2016, pour s'établir à 1 982 M\$ au 30 septembre 2017.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 078 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, en baisse de 45 M\$, ou de 4,0 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 54 M\$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 47 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 7 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles diminué de 99 M\$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 967 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 811 M\$ à la fin de la même période en 2016, soit une augmentation de 156 M\$, ou de 19,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Ces hausses ont été compensées, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la vente de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 919 M\$, en hausse de 302 M\$, ou de 48,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2016. En excluant le gain brut de 278 M\$ sur la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, les autres revenus d'exploitation auraient été de 641 M\$, en hausse de 24 M\$, ou de 3,9 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation moins importante qu'au trimestre comparatif de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer découlant de l'évolution favorable des sinistres repris dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. De plus, la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente ont contribué à cette augmentation des revenus. Cette hausse a été atténuée par l'effet de la baisse des revenus provenant des filiales vendues en 2017, comme présenté à la section « Incidence de la vente de filiales », et par la diminution des revenus liés aux dépôts.

Revenus de placement

Par rapport au troisième trimestre de 2016, les revenus de placement ont diminué de 895 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. Le secteur Assurance de dommages a également enregistré une baisse des revenus de placement qui s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés, alors qu'une augmentation avait été constatée au troisième trimestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement. Des gains sur dispositions de placements inférieurs au troisième trimestre de 2017 par rapport au trimestre correspondant de 2016 ont également contribué à la baisse des revenus de placement.

Revenu total

Le revenu total a atteint 3 675 M\$, en baisse de 419 M\$, ou de 10,2 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 92 M\$, en baisse de 6 M\$, ou de 6,1 %, par rapport au troisième trimestre de 2016. Le taux de dotation était de 0,21 %, comparativement à 0,24 % pour le trimestre correspondant de 2016. De même, le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité, comme en témoigne le ratio des prêts douteux bruts qui, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,27 % au 30 septembre 2017, en baisse par rapport à celui de 0,36 % du trimestre correspondant de 2016.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 1 000 M\$, en baisse de 727 M\$, ou de 42,1 %, par rapport au trimestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 357 M\$, en baisse de 859 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 938 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Une hausse des prestations liée à la croissance des activités est venue limiter cette baisse.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 643 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, soit une hausse de 133 M\$, ou de 26,1 %, comparativement au troisième trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins importante qu'au trimestre correspondant de 2016. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 73,0 % pour le troisième trimestre de 2017, alors qu'il était de 62,2 % au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile moins importante qu'au trimestre correspondant de 2016 essentiellement en ce qui concerne les sinistres repris de State Farm au 1^{er} janvier 2015. Elle est compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'au troisième trimestre de 2016, principalement en assurance automobile et de biens. Bien que la sinistralité demeure élevée en assurance automobile, elle est inférieure au trimestre comparatif de 2016 en raison de l'incidence des événements majeurs moins importante que celle du trimestre comparatif de 2016 où davantage d'événements majeurs ainsi qu'une catastrophe causée par de la grêle en Alberta sont survenus.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 685 M\$, en baisse de 21 M\$, ou de 1,2 %, comparativement au troisième trimestre de 2016. Cette baisse des frais est le reflet de la mise en place d'initiatives de productivité, notamment en ce qui a trait aux salaires. La diminution des frais autres que d'intérêts est aussi attribuable à la vente de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017. L'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi que la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit, de financement au point de vente et d'actifs sous gestion, ont compensé en partie la baisse des frais autres que d'intérêts.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 63,0 % pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 72,1 % au trimestre correspondant l'an dernier. L'indice de productivité rajusté s'est situé à 69,9 %, par rapport à 71,7 % au trimestre correspondant de 2016. Les excédents du troisième trimestre de 2017 ont été marqués par une croissance des activités combinée à des initiatives de productivité ayant un effet sur les frais autres que d'intérêts. Ces éléments ont amélioré l'indice de productivité pour le troisième trimestre de 2017.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 140 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, soit une hausse de 31 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 15,6 %, comparativement à 19,4 % pour le trimestre correspondant de 2016. En excluant l'effet des éléments particuliers, le taux d'impôt effectif aurait été de 19,0 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et de 2016

Excédents

Pour les neuf premiers mois de la période terminée le 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 722 M\$, soit une augmentation de 459 M\$, ou de 36,3 %, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016. Les excédents rajustés des éléments particuliers se sont élevés à 1 497 M\$, en hausse de 210 M\$, ou de 16,3 %, par rapport à la même période en 2016. Cette augmentation s'explique en partie par la contribution des activités du secteur Particuliers et Entreprises de même que par la bonne performance des placements, le tout combiné à la croissance des actifs sous gestion dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. La hausse des excédents découle aussi de la sinistralité de l'année en cours du secteur Assurance de dommages, qui est plus favorable qu'à la période correspondante de 2016 en assurance de biens et automobile en raison de l'incidence des événements majeurs et des catastrophes moins importante comparativement à celle des neuf premiers mois de 2016 où deux catastrophes causées par de la grêle et des feux de forêt à Fort McMurray en Alberta sont survenues.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est élevée à 822 M\$, ou à 47,7 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages, y compris le gain sur la vente de filiales, ont procuré respectivement des apports de 453 M\$ et de 398 M\$, qui représentent 26,3 % et 23,1 % des excédents. La contribution des activités regroupées sous la rubrique Autres a été de 49 M\$, ou de 2,9 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 9,8 %, par rapport à 7,7 % pour la période correspondante de 2016. Le rendement des capitaux propres rajusté s'est élevé à 8,5 %, par rapport à 7,9 % pour la période correspondante de 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des excédents, comme expliqué précédemment.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au cours des neuf premiers mois de 2017. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 135 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 87 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 54 M\$ remise à divers organismes sous forme de commandites, dons et bourses d'études ainsi que celle de 30 M\$ versée par l'intermédiaire du programme Avantages membre Desjardins, le retour à la collectivité s'est élevé à 219 M\$, comparativement à 170 M\$ pour la période correspondante de 2016, en hausse de 28,8 %.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 11 692 M\$, en hausse de 1 158 M\$, ou de 11,0 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2016. En excluant le gain brut de 278 M\$ sur la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, les revenus d'exploitation auraient été de 11 414 M\$, en hausse de 880 M\$, ou de 8,4 %, par rapport à la même période en 2016.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 3 280 M\$, comparativement à 3 186 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 94 M\$, ou de 3,0 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations, qui a été de 9,8 G\$, ou de 6,0 %, depuis un an, mais qui a été atténuée par la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Les primes nettes ont augmenté de 706 M\$, ou de 13,2 %, pour s'établir à 6 040 M\$ au 30 septembre 2017.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 3 318 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 3 126 M\$ pour la même période en 2016, soit une hausse de 192 M\$, ou de 6,1 %. Les primes d'assurance ont augmenté de 149 M\$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 119 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 30 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 43 M\$.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles ont dégagé des revenus de primes nettes de 2 913 M\$ au terme des neuf premiers mois de 2017, comparativement à 2 391 M\$ à la fin de la même période en 2016, soit une hausse de 522 M\$, ou de 21,8 %. Cette hausse découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Ces hausses ont été compensées, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la vente de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 2 372 M\$, en hausse de 358 M\$, ou de 17,8 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2016. En excluant le gain brut de 278 M\$ sur la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, les autres revenus d'exploitation auraient été de 2 094 M\$, en hausse de 80 M\$, ou de 4,0 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par la progression des revenus liés aux actifs sous gestion et par la hausse des revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Cette hausse a été atténuée par l'effet de la baisse des revenus provenant des filiales vendues en 2017, comme présenté à la section « Incidence de la vente de filiales ».

Revenus de placement

Par rapport aux neuf premiers mois de 2016, les revenus de placement ont diminué de 1 417 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris ceux associés aux activités de couverture à l'échelle du Mouvement, est également venue contribuer à la baisse des revenus de placement. Enfin, le secteur Assurance de dommages a également enregistré une baisse des revenus de placement qui s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au cours des neuf premiers mois de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement. Des gains sur dispositions de placements supérieurs en 2017 par rapport à la période correspondante de 2016 ont atténué la baisse des revenus de placement.

Revenu total

Le revenu total a atteint 12 476 M\$, en baisse de 259 M\$, ou de 2,0 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2016.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 260 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, en baisse de 4 M\$ par rapport à celui de la période correspondante en 2016. Le taux de dotation était de 0,20 %, comparativement à 0,22 % pour les neuf premiers mois de 2016. De même, le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité, comme en témoigne le ratio des prêts douteux bruts qui, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,27 % au 30 septembre 2017, en baisse par rapport à celui de 0,36 % de la période correspondante en 2016.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 4 675 M\$, en baisse de 875 M\$, ou de 15,8 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 2 720 M\$, en baisse de 1 167 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 1 300 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Une hausse des prestations liée à la croissance des activités est venue limiter cette baisse.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 1 956 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, soit une hausse de 293 M\$, ou de 17,6 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm compensée en partie par la baisse des charges de sinistres à la suite de la vente de Western Life Assurance Company et de Western Financial, Compagnie d'assurances. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 70,4 % pour les neuf premiers mois de 2017, alors qu'il était de 67,8 % pour la période correspondante de 2016. Cette hausse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile moins importante que lors des neuf premiers mois de 2016. Elle est compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'à la période correspondante de 2016 en assurance de biens et automobile en raison de l'incidence des événements majeurs et des catastrophes moins importante comparativement à celle des neuf premiers mois de 2016 où deux catastrophes causées par de la grêle et des feux de forêt à Fort McMurray en Alberta sont survenues. La sinistralité demeure tout de même élevée en assurance automobile.

Frais autres que d'intérêts et indice de productivité

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 5 410 M\$, en hausse de 77 M\$, ou de 1,4 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi qu'à la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit, de financement au point de vente et des actifs sous gestion. La hausse de ces éléments a été compensée en partie par la mise en place d'initiatives de productivité, notamment en ce qui a trait aux salaires ainsi que par la diminution des frais autres que d'intérêts attribuable à la vente de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 69,4 % pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 74,2 % pour la période correspondante en 2016. L'indice de productivité rajusté s'est situé à 71,5 %, par rapport à 73,8 % pour la période correspondante de 2016. Les excédents des neuf premiers mois de 2017 ont été marqués par une croissance des activités combinée à des initiatives de productivité ayant un effet sur les frais autres que d'intérêts. Ces éléments ont amélioré l'indice de productivité pour les neuf premiers mois de 2017.

Impôts

La charge d'impôt sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 409 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, soit une hausse de 84 M\$ par rapport à la période correspondante de 2016. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 19,2 %, comparativement à 20,5 % en 2016. En excluant l'effet des éléments particuliers, le taux d'impôt effectif aurait été de 20,2 %.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré, comme cela est mentionné dans les sections sur les secteurs d'activité concernés. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2017, sont fournis aux pages 35 à 46 du rapport de gestion annuel 2016.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. À la faveur d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins occupe une place incontournable sur l'échiquier des services financiers au Québec et en Ontario. Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et de ses clients, le Mouvement Desjardins offre ses services à travers le réseau des caisses et de leurs centres Desjardins Entreprises, et aussi par l'intermédiaire de réseaux complémentaires et d'équipes spécialisées, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et de services partagés offertes par la Fédération à ce secteur, auparavant présentées dans la rubrique Autres, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017 ⁽¹⁾	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 006 \$	963 \$	942 \$	2 901 \$	2 779 \$
Autres revenus d'exploitation ⁽²⁾	488	528	480	1 516	1 435
Revenus d'exploitation⁽²⁾	1 494	1 491	1 422	4 417	4 214
Revenus de placement ⁽²⁾	49	56	81	195	282
Revenu total	1 543	1 547	1 503	4 612	4 496
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	76	98	260	264
Frais autres que d'intérêts	1 046	1 108	1 018	3 255	3 195
Impôts sur les excédents	101	91	103	275	270
Excédents avant ristournes aux membres	304	272	284	822	767
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	44	29	25	99	63
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	260 \$	243 \$	259 \$	723 \$	704 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	260 \$	243 \$	258 \$	723 \$	702 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1	-	2
Indicateurs					
Prêts et acceptations bruts moyens ⁽²⁾	168 831 \$	165 755 \$	160 121 \$	166 016 \$	158 379 \$
Dépôts moyens ⁽²⁾	140 858	139 486	133 070	137 713	130 331
Taux de dotation ⁽²⁾	0,22 %	0,18 %	0,24 %	0,21 %	0,22 %
Prêts douteux bruts/prêts et acceptations bruts ⁽²⁾	0,27	0,28	0,37	0,27	0,37

⁽¹⁾ Les données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016

Pour le troisième trimestre de 2017, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 304 M\$, en hausse de 20 M\$, ou de 7,0 %, par rapport à la même période en 2016. Ce résultat s'explique principalement par la bonne performance du réseau des caisses.

Les revenus d'exploitation ont atteint 1 494 M\$, en hausse de 72 M\$, ou de 5,1 %.

La croissance de l'encours moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations de 8,7 G\$, ou de 5,4 %, depuis un an, a contribué à l'augmentation du revenu net d'intérêts de 64 M\$, ou de 6,8 %, et ce malgré la forte concurrence dans le marché, qui exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Quant aux autres revenus d'exploitation de 488 M\$, ils ont augmenté de 8 M\$, ou de 1,7 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, à la croissance des revenus de fusion et d'acquisition liés au marché des capitaux et à la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales tels les fonds de placement. En contrepartie, les revenus liés aux frais de service sur les dépôts sont toutefois en baisse en raison principalement de changements dans la tarification.

Les revenus de placement se sont chiffrés à 49 M\$, soit une baisse de 32 M\$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 septembre 2016. Cette baisse est attribuable à des gains sur disposition de valeurs mobilières plus importants à pareille date en 2016 et à la baisse des revenus liés aux produits dérivés.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 543 M\$, soit une hausse de 40 M\$, ou de 2,7 %, par rapport au troisième trimestre de 2016.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 92 M\$, en baisse de 6 M\$.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 046 M\$, soit une hausse de 28 M\$, ou de 2,8 %, comparativement à la même période en 2016. Ils ont été marqués par la progression des affaires, notamment celle des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et de 2016

Pour les neuf premiers mois de 2017, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 822 M\$, soit une hausse de 55 M\$, ou de 7,2 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse s'explique principalement par la bonne performance du réseau des caisses ainsi que par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. Notons également la croissance des revenus de fusion et d'acquisition liés au marché des capitaux.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 4 417 M\$, en hausse de 203 M\$, ou de 4,8 %. Ils ont été marqués par une hausse du revenu net d'intérêts de 122 M\$, ou de 4,4 %, découlant principalement de la croissance de l'encours moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts et acceptations, de 7,6 G\$, ou de 4,8 %, depuis un an. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges d'intérêt.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 81 M\$, ou de 5,6 %, comparativement à la même période en 2016, pour s'élever à 1 516 M\$. Cette hausse s'explique principalement par les revenus liés à la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, à la croissance des revenus liés au marché des capitaux ainsi qu'à la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, comme les fonds de placement. En contrepartie, les revenus reliés aux dépôts sont toutefois en baisse en raison de changements dans la tarification.

Les revenus de placement ont atteint 195 M\$, soit une baisse de 87 M\$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 septembre 2016. Cette diminution découle de gains sur disposition de valeurs mobilières plus importants réalisés au cours de la même période de l'année 2016 et à la baisse des revenus liés aux produits dérivés. Cette baisse est cependant atténuée en partie par la croissance des revenus de négociation liés au marché des capitaux.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 4 612 M\$, soit une augmentation de 116 M\$, ou de 2,6 %, par rapport à la même période de l'année 2016.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 260 M\$, en baisse de 4 M\$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 septembre 2016.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 3 255 M\$, soit une augmentation de 60 M\$, ou de 1,9 %, comparativement à la même période en 2016. Cette croissance est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment celles des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. L'effet a cependant été compensé en partie par les initiatives de productivité.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont offerts aux membres du Mouvement et à d'autres clientèles partout au Canada au moyen d'un réseau de distribution vaste et diversifié. Celui-ci comprend, entre autres :

- des conseillers et des planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée;
- des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux;
- des courtiers en valeurs mobilières.

Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par des centres de contact avec la clientèle, par Internet ou au moyen d'applications pour appareils mobiles.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de neuf mois terminées le		
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	
Revenu net d'intérêts	1 \$	- \$	- \$	1 \$	- \$
Primes nettes	1 078	1 159	1 123	3 318	3 126
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	368	378	344	1 111	1 027
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 447	1 537	1 467	4 430	4 153
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(385)	622	434	569	1 800
Revenu total	1 062	2 159	1 901	4 999	5 953
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs					
des contrats d'assurance	357	1 327	1 216	2 720	3 887
Frais autres que d'intérêts	564	596	531	1 721	1 630
Impôts sur les excédents	20	47	28	105	89
Excédents nets de la période	121 \$	189 \$	126 \$	453 \$	347 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	121 \$	189 \$	125 \$	452 \$	326 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1	1	21
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne	1 876 \$	2 075 \$	2 974 \$	6 385 \$	6 959 \$
Ventes d'assurance	100	152	100	428	359
Primes d'assurance collective	827	803	780	2 415	2 296
Primes d'assurance individuelle	206	206	199	616	586
Primes de rentes	45	150	144	287	244
Encaissements liés aux fonds distincts ⁽²⁾	417	364	1 296	1 269	2 153

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽²⁾ Les encaissements liés aux fonds distincts sont utilisés comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ils correspondent aux sommes investies par des clients dans les fonds distincts offerts qui sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016

Au terme du troisième trimestre de 2017, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 121 M\$, en légère diminution par rapport à la période correspondante de 2016. De façon globale, la détérioration de l'expérience compensée en partie par l'amélioration des taux d'intérêt qui a mené à une libération de provision ainsi que la croissance des actifs sous gestion expliquent la baisse des excédents nets.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 447 M\$, en baisse de 20 M\$, ou de 1,4 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 54 M\$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 47 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 7 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles diminué de 99 M\$.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 24 M\$, ou de 7,0 %, pour s'établir à 368 M\$ au terme du troisième trimestre de 2017, en raison principalement de la croissance des revenus liés aux actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 819 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en grande partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. De plus, des gains sur dispositions de placements inférieurs par rapport à la période correspondante de 2016 ont également contribué à la baisse des revenus de placement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 062 M\$, soit une diminution de 839 M\$, ou de 44,1 %, comparativement au trimestre correspondant de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 357 M\$, en baisse de 859 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 938 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Une hausse des prestations liée à la croissance des activités est venue limiter cette baisse.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 564 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, soit une progression de 33 M\$, ou de 6,2 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et de 2016

Au terme des neuf premiers mois de 2017, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 453 M\$, soit une augmentation de 106 M\$, ou de 30,5 %. Cette augmentation s'explique principalement par la bonne performance des placements ainsi que par la hausse des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 4 430 M\$, en hausse de 277 M\$, ou de 6,7 %, par rapport à la même période en 2016. Les primes d'assurance ont augmenté de 149 M\$. Cette croissance provenant de l'assurance collective pour un montant de 119 M\$ et de l'assurance individuelle pour un montant de 30 M\$. Les primes de rentes ont quant à elles augmenté de 43 M\$.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 84 M\$, ou de 8,2 %, pour s'établir à 1 111 M\$ au terme des neuf premiers mois de 2017 en raison principalement des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 1 231 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations, d'actions et des produits dérivés. Cependant, des gains sur dispositions de placements supérieurs ont atténué la baisse des revenus de placement.

Le revenu total du secteur s'est élevé 4 999 M\$, soit une diminution de 954 M\$, ou de 16,0 %, comparativement aux neuf premiers mois correspondants de 2016.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 2 720 M\$, en baisse de 1 167 M\$ comparativement à 2016. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 1 300 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements appariés. Une hausse des prestations liée à la croissance des activités est venue limiter cette baisse.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 721 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, soit une progression de 91 M\$, ou de 5,6 %, par rapport à la même période en 2016. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation des charges liées aux actifs sous gestion limitée par une gestion efficiente des dépenses dans un contexte de croissance des activités.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend notamment les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs, par Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles.

Le 1^{er} juillet 2017, le Mouvement Desjardins a complété la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company. Rappelons également la vente de Western Financial, Compagnie d'assurances, conclue le 1^{er} janvier 2017. Des informations supplémentaires concernant ces transactions sont présentées à la section « Incidence de la vente de filiales » à la page 12.

ASSURANCE DE DOMMAGES – RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017	30 septembre 2016
Revenu net d'intérêts	- \$	- \$	- \$	1 \$	1 \$
Primes nettes	967	981	811	2 913	2 391
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	230	11	(55)	236	30
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 197	992	756	3 150	2 422
Revenus de placement ⁽¹⁾	9	51	67	129	267
Revenu total	1 206	1 043	823	3 279	2 689
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs					
des contrats d'assurance	643	594	510	1 956	1 663
Frais autres que d'intérêts	205	319	278	850	873
Impôts sur les excédents	40	32	9	75	39
Excédents nets de la période	318 \$	98 \$	26 \$	398 \$	114 \$
Éléments particuliers, nets d'impôts					
Gain et frais liés à la vente de Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ⁽²⁾⁽³⁾	(255)	1	-	(241)	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm	8	8	7	24	24
Excédents nets rajustés de la période⁽¹⁾	71 \$	107 \$	33 \$	181 \$	138 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	303 \$	84 \$	19 \$	365 \$	88 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	15	14	7	33	26
Indicateurs					
Primes brutes souscrites ⁽⁴⁾	1 207 \$	1 288 \$	1 212 \$	3 460 \$	3 670 \$
Ratio des sinistres ⁽¹⁾	73,0 %	63,8 %	62,2 %	70,4 %	67,8 %
Ratio des frais ⁽¹⁾	23,3	25,1	25,0	24,7	27,0
Ratio combiné ⁽¹⁾	96,3	88,9	87,2	95,1	94,8

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽²⁾ L'écart avec les données présentées dans le tableau des excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres est lié à des frais de transactions intersectoriels.

⁽³⁾ Certains frais et impôts ont été comptabilisés dans les six premiers mois de 2017.

⁽⁴⁾ Incluent les primes d'assurance vie de Western Financial Group Inc.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016

Pour le troisième trimestre de 2017, les excédents nets du secteur Assurance de dommages ont atteint 318 M\$, en hausse de 292 M\$, comparativement au troisième trimestre de 2016. Les excédents nets rajustés du gain et des frais liés à la vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company ainsi que des frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm se sont élevés à 71 M\$, comparativement à 33 M\$ au troisième trimestre de 2016. Cette hausse des excédents découlle principalement de la sinistralité de l'année en cours qui est plus favorable qu'au trimestre correspondant de 2016, principalement en assurance automobile et de biens en raison de l'incidence des événements majeurs moins importante que celle du trimestre comparatif de 2016 où davantage d'événements majeurs ainsi qu'une catastrophe causée par de la grêle en Alberta sont survenus.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 1 197 M\$, en hausse de 441 M\$, ou de 58,3 %. Outre le gain lié à la vente de filiales, l'augmentation s'explique par la progression de 156 M\$, ou de 19,2 %, des primes nettes, qui découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Ces hausses ont été compensées, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la vente de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 285 M\$, principalement en raison du gain lié à la vente de filiales et de l'augmentation moins importante qu'au trimestre correspondant de 2016 de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris. Ces hausses ont été atténuées par la baisse des revenus de commissions à la suite de la vente de Western Financial Group Inc.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 58 M\$ par rapport à la même période en 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée au troisième trimestre de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 206 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, soit une hausse de 383 M\$, ou de 46,5 %, par rapport au troisième trimestre de 2016.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 643 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, soit une hausse de 133 M\$, ou de 26,1 %, comparativement au troisième trimestre de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm et de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures moins importante qu'au trimestre correspondant de 2016. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 73,0 % pour le troisième trimestre de 2017, alors qu'il était de 62,2 % au trimestre correspondant de 2016. Cette hausse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile moins importante qu'au trimestre correspondant de 2016 essentiellement en ce qui concerne les sinistres repris de State Farm au 1^{er} janvier 2015. Elle est compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'au troisième trimestre de 2016, principalement en assurance automobile et de biens. Bien que la sinistralité demeure élevée en assurance automobile, elle est inférieure au trimestre comparatif de 2016 en raison de l'incidence des événements majeurs moins importante que celle du trimestre comparatif de 2016 où davantage d'événements majeurs ainsi qu'une catastrophe causée par de la grêle en Alberta sont survenus.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 205 M\$ au terme du troisième trimestre de 2017, en baisse de 73 M\$, ou de 26,3 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. Cette baisse est principalement attribuable à la vente de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi qu'à celle des activités d'assurance pour les animaux de compagnie de Western Financial, Compagnie d'assurances conclue le 1^{er} janvier 2017.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et de 2016

Pour les neuf premiers mois de 2017, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 398 M\$, en hausse de 284 M\$, comparativement aux neuf premiers mois de 2016. Les excédents nets rajustés ont atteint 181 M\$, en hausse de 43 M\$, ou de 31,2 %. Cette hausse des excédents découle principalement de la sinistralité de l'année en cours qui est plus favorable qu'à la période correspondante de 2016 en assurance de biens et automobile en raison de l'incidence des événements majeurs et des catastrophes moins importante comparativement à celle des neuf premiers mois de 2016 où deux catastrophes causées par de la grêle et des feux de forêt à Fort McMurray en Alberta sont survenues.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 3 150 M\$, en hausse de 728 M\$, ou de 30,1 %. Outre le gain lié à la vente de filiales, cette augmentation s'explique par la progression de 522 M\$, ou de 21,8 %, des primes nettes, qui découle principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Ce dernier prévoit une cession décroissante, sur une période de cinq ans, des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition. Cette augmentation provient également, dans une moindre mesure, de l'accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions. Ces hausses ont été compensées, en partie, par la baisse des primes nettes découlant de la vente de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi que de Western Financial, Compagnie d'assurances le 1^{er} janvier 2017.

Les autres revenus d'exploitation ont augmenté de 206 M\$, principalement en raison du gain lié à la vente des filiales Western.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 138 M\$, ou de 51,7 %, par rapport à la même période en 2016. Cette baisse s'explique principalement par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des taux d'intérêt observée sur les marchés alors qu'une augmentation avait été constatée aux neuf premiers mois de 2016. Rappelons que cette diminution de la valeur des obligations a été compensée par une diminution similaire des charges de sinistres en raison des stratégies d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 3 279 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, soit une hausse de 590 M\$, ou de 21,9 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2016.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 1 956 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, soit une hausse de 293 M\$, ou de 17,6 %, comparativement aux neuf premiers mois de 2016. Cette hausse provient principalement de l'effet du traité de réassurance signé dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm compensée en partie par la baisse des charges de sinistres à la suite de la vente de Western Life Assurance Company et de Western Financial, Compagnie d'assurances. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 70,4 % pour les neuf premiers mois de 2017, alors qu'il était de 67,8 % pour la période correspondante de 2016. Cette hausse découle principalement de l'évolution favorable des sinistres des années antérieures en assurance automobile moins importante que lors des neuf premiers mois de 2016. Elle est compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours plus favorable qu'à la période correspondante de 2016 en assurance de biens et automobile en raison de l'incidence des événements majeurs et des catastrophes moins importante comparativement à celle des neuf premiers mois de 2016 où deux catastrophes causées par de la grêle et des feux de forêt à Fort McMurray en Alberta sont survenues. La sinistralité demeure tout de même élevée en assurance automobile.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 850 M\$ au terme des neuf premiers mois de 2017, en baisse de 23 M\$, ou de 2,6 %, par rapport à la même période l'an dernier. Cette baisse est principalement attribuable à la vente de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company le 1^{er} juillet 2017 ainsi qu'à celle des activités d'assurance pour les animaux de compagnie de Western Financial, Compagnie d'assurances conclue le 1^{er} janvier 2017. Elle est toutefois compensée, en partie, par l'effet du traité de réassurance mentionné précédemment sur les charges couvertes par celui-ci.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement et les activités de Capital Desjardins inc. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et de services partagés offertes par la Fédération, auparavant présentées dans la rubrique Autres, se retrouvent dans le secteur Particuliers et Entreprises depuis le premier trimestre de 2017.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents.

RUBRIQUE AUTRES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾	30 septembre 2017	30 septembre 2016 ⁽¹⁾
Activités de trésorerie	31 \$	36 \$	36 \$	90 \$	105 \$
Activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture	8	1	(21)	8	(27)
Autres ⁽²⁾	(24)	(15)	3	(49)	(43)
Excédents nets de la période	15 \$	22 \$	18 \$	49 \$	35 \$
donc :					
Part revenant au Groupe	15 \$	22 \$	17 \$	49 \$	32 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1	-	3

⁽¹⁾ Les données de 2016 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Incluent les activités des fonctions de soutien, les revenus liés aux billets à terme adossés à des actifs, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels.

Apport aux excédents

Comparaison des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 15 M\$ pour le troisième trimestre de 2017, comparativement à 18 M\$ pour la période correspondante en 2016.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 31 M\$ aux excédents du trimestre, en baisse de 5 M\$ par rapport à la même période en 2016.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont dégagé des excédents de 8 M\$, comparativement à un déficit de 21 M\$ pour la période correspondante de 2016, soit une augmentation de 29 M\$. Cela s'explique principalement par une fluctuation favorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt au troisième trimestre de 2017 comparativement à la période correspondante de 2016. L'augmentation de l'amortissement lié aux cessations de couvertures a également contribué à cette hausse.

Les autres activités ont été principalement marquées au cours des troisièmes trimestres de 2017 et de 2016 par des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Ces projets visent notamment l'amélioration des systèmes et des processus, mais également l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût. Par ailleurs, des frais liés à des indemnités de départ avaient été engagés à la même période en 2016, à la suite des changements à la haute direction du Mouvement Desjardins.

Comparaison des neuf premiers mois de 2017 et de 2016

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 49 M\$ pour les neuf premiers mois de 2017, comparativement à 35 M\$ pour la période correspondante en 2016.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 90 M\$ aux excédents. Il s'agit d'une diminution de 15 M\$, qui s'explique principalement par un effet défavorable des fluctuations des écarts entre les courbes de taux d'intérêt européenne et canadienne sur la portion non admissible à la comptabilité de couverture des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir les dépôts en devises étrangères. Ceci a été atténué par la croissance des revenus générés par les activités de négociation.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont dégagé des excédents de 8 M\$, comparativement à un déficit de 27 M\$ pour la période correspondante de 2016, soit une augmentation de 35 M\$. Cela s'explique principalement par une fluctuation favorable de la juste valeur des swaps liée à la hausse des taux d'intérêt en 2017 comparativement à la période correspondante de 2016. L'augmentation de l'amortissement lié aux cessations de couvertures a également contribué à cette hausse.

Depuis janvier 2017, la quasi-totalité des billets à terme adossés à des actifs (BTAA) a fait l'objet d'un règlement. Les activités liées aux BTAA avaient généré des excédents de 10 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui était attribuable à une variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture.

Les autres activités ont été principalement marquées en 2017 et en 2016 par des frais liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement. Ces projets visent notamment l'amélioration des systèmes et des processus, mais également l'amélioration de l'offre de produits et services aux membres et aux clients, pour mieux répondre à leurs besoins, au meilleur coût. Par ailleurs, des frais liés à des indemnités de départ avaient été engagés au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, à la suite des changements à la haute direction du Mouvement Desjardins.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)	2017			2016				2015
	T3	T2	T1	T4 ⁽¹⁾	T3 ⁽¹⁾	T2 ⁽¹⁾	T1 ⁽¹⁾	T4 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 136 \$	1 087 \$	1 057 \$	1 087 \$	1 071 \$	1 061 \$	1 054 \$	1 115 \$
Primes nettes	1 982	2 076	1 982	1 834	1 873	1 740	1 721	1 641
Autres revenus d'exploitation ⁽²⁾								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	109	122	120	123	128	119	118	124
Commissions sur prêts et cartes de crédit	154	154	172	150	139	136	149	142
Services de courtage et de fonds de placement	241	307	278	282	278	286	260	263
Honoraires de gestion et de services de garde	104	106	101	102	94	92	88	91
Revenus de change	16	20	19	12	20	22	16	21
Autres	295	28	26	(42)	(42)	46	65	56
Revenus d'exploitation⁽²⁾	4 037	3 900	3 755	3 548	3 561	3 502	3 471	3 453
Revenus (pertes) de placement ⁽²⁾								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(484)	476	301	(1 242)	385	878	512	230
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	65	181	80	111	99	99	79	72
Revenus nets sur les autres placements	57	54	54	49	49	50	50	48
	(362)	711	435	(1 082)	533	1 027	641	350
Revenu total	3 675	4 611	4 190	2 466	4 094	4 529	4 112	3 803
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	76	92	55	98	75	91	83
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 000	1 922	1 753	(104)	1 727	2 065	1 758	1 350
Frais autres que d'intérêts	1 685	1 878	1 847	1 871	1 706	1 854	1 773	1 795
Impôts sur les excédents	140	154	115	135	109	108	108	113
Excédents avant ristournes aux membres	758	581	383	509	454	427	382	462
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	44	29	26	42	25	16	22	33
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	714 \$	552 \$	357 \$	467 \$	429 \$	411 \$	360 \$	429 \$
dont :								
Part revenant au Groupe	699 \$	538 \$	352 \$	443 \$	419 \$	390 \$	339 \$	373 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	15	14	5	24	10	21	21	56

⁽¹⁾ Les données des périodes précédentes ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Les résultats des trois premiers trimestres de 2017 ont été marqués par la vente de Western Financial, Compagnie d'assurances, conclue le 1^{er} janvier 2017, tandis que les résultats du troisième trimestre de 2017 ont été marqués par la vente de Western Financial Group Inc. et de Western Life Assurance Company, complétée le 1^{er} juillet 2017. Des informations supplémentaires concernant ces transactions sont présentées à la section « Incidence de la vente de filiales » à la page 12. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 49 et 50 du rapport de gestion annuel 2016.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 265 \$	0,8 %
Valeurs mobilières	58 002	21,0
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 342	3,7
Prêts et acceptations nets	174 122	63,1
Actif net des fonds distincts	12 679	4,6
Instruments financiers dérivés	3 027	1,1
Autres actifs	15 873	5,7
Total de l'actif	276 310 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres		
Dépôts	171 903 \$	62,1 %
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 249	3,7
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 535	3,5
Instruments financiers dérivés	2 897	1,0
Passifs des contrats d'assurance	27 782	10,1
Passif net des fonds distincts	12 658	4,6
Autres passifs	15 181	5,5
Obligations subordonnées	1 357	0,5
Capitaux propres	24 748	9,0
Total du passif et des capitaux propres	276 310 \$	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 30 septembre 2017, l'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 276,3 G\$, en hausse de 17,9 G\$, ou de 6,9 %, depuis le 31 décembre 2016. Cette progression s'explique en partie par l'augmentation des prêts et acceptations nets ainsi que des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, qui ont augmenté de 8,1 G\$ et de 7,4 G\$, respectivement.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

Au 30 septembre 2017, l'encours de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins s'élevait à 2,3 G\$, une hausse de 389 M\$, ou de 20,7 %, depuis le 31 décembre 2016. Les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, totalisaient 68,3 G\$ au 30 septembre 2017, en hausse de 7,4 G\$, ou de 12,1 %, depuis le 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique par la croissance des activités de marché et des dépôts.

PRÊTS ET ENGAGEMENTS DE CLIENTS EN CONTREPARTIE D'ACCEPTATIONS

Au 30 septembre 2017, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes sur prêts, se chiffrait à 174,1 G\$, en hausse de 8,1 G\$, ou de 4,9 %, depuis le 31 décembre 2016. Les prêts hypothécaires résidentiels, qui comptaient 63,8 % du portefeuille au terme de ce trimestre, expliquent principalement cette augmentation.

PRÊTS ET ACCEPTATIONS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Hypothécaires résidentiels	111 442 \$	63,8 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	23 361	13,4
Aux entreprises et aux gouvernements	39 756	22,8
	174 559	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	(437)	(456)
Total des prêts et acceptations par catégories d'emprunteurs	174 122 \$	166 026 \$
Prêts garantis ou assurés ⁽¹⁾	46 485 \$	45 373 \$

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance, complète ou partielle, auprès d'un assureur public ou privé ou d'un gouvernement.

En effet, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels, qui s'élevait à 111,4 G\$ au 30 septembre 2017, s'est accru de 4,7 G\$, ou de 4,4 %, depuis le 31 décembre 2016. Le Mouvement Desjardins a su profiter d'un contexte économique favorable depuis le début de 2017, notamment de la vigueur du marché de l'habitation au Québec, qui s'est traduite par des majorations annuelles de 15,5 % pour les mises en chantier et de 5,4 % pour les reventes de maisons existantes.

Au 30 septembre 2017, l'encours des prêts aux entreprises et aux gouvernements s'élevait à 39,8 G\$, en hausse de 2,1 G\$, ou de 5,6 %, depuis le 31 décembre 2016. Dans le cas des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, leur encours totalisait 23,4 G\$ à la même date, en hausse de 1,2 G\$, ou de 5,5 %, depuis la fin de l'année 2016.

QUALITÉ DU CRÉDIT

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 33 de ce rapport de gestion.

DÉPÔTS

Au 30 septembre 2017, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins s'établissait à 171,9 G\$, en hausse de 11,4 G\$, ou de 7,1 %, depuis le 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des dépôts des entreprises et des gouvernements, qui constituaient 41,0 % du portefeuille. En effet, ces dépôts ont crû de 7,7 G\$, ou de 12,3 %, pour totaliser 70,5 G\$ au 30 septembre 2017. Leur progression s'explique notamment par les différentes émissions de titres effectuées sur les marchés américain, canadien et européen, qui ont permis de soutenir la croissance des besoins de fonds du Mouvement Desjardins.

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Particuliers	99 520 \$ 57,9 %	96 278 \$ 60,0 %
Entreprises et gouvernements	70 542 41,0	62 799 39,1
Institutions de dépôts et autres	1 841 1,1	1 469 0,9
Total des dépôts	171 903 \$ 100,0 %	160 546 \$ 100,0 %

Quant à l'épargne en provenance des particuliers, qui représentait 57,9 % du portefeuille total de dépôts du Mouvement Desjardins au 30 septembre 2017, elle a augmenté de 3,2 G\$, ou de 3,4 %, depuis le 31 décembre 2016, pour atteindre un volume de 99,5 G\$ au 30 septembre 2017. Les dépôts provenant des institutions de dépôts et d'autres sources s'élevaient à 1,8 G\$ au 30 septembre 2017, en hausse de 372 M\$, ou de 25,3 %, depuis le 31 décembre 2016.

CAPITAUX PROPRES

Au 30 septembre 2017, les capitaux propres s'élevaient à 24,7 G\$, en hausse de 1,5 G\$, ou de 6,2 %, depuis le 31 décembre 2016. Les excédents nets des neuf premiers mois de 2017 après ristournes aux membres totalisant 1,6 G\$ ont été une source de cette croissance. De plus, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 229 M\$ ainsi que des parts de capital F d'une valeur de 125 M\$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F. Le rachat de parts permanentes ainsi que la rémunération de 209 M\$ sur le capital social ont diminué les capitaux propres.

La note complémentaire 21 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate au regard de la protection des membres et des clients, des cibles de rentabilité, des objectifs de croissance, des attentes des agences de notation et des exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2016 du Mouvement.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté la haute direction, par l'entremise du comité de gestion Finances et Risques, pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances, Trésorerie et Administration prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers* émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Le cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoie une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'incidence des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement aux ratios de fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et du total des fonds propres. L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient.

Dans ce cadre, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et présentée en déduction des fonds propres. Cette dernière est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* pour les assureurs de personnes émise par l'AMF.

De même, certaines filiales incluses dans le périmètre du Groupe du Mouvement Desjardins, dont les sociétés d'assurance, sont assujetties à des exigences réglementaires provenant de l'AMF ou d'autres autorités réglementaires. La plupart de ces filiales doivent respecter des exigences minimales de capitaux qui pourraient limiter la capacité du Mouvement Desjardins à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ratios cibles réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

SOMMAIRE DES RATIOS RÉGLEMENTÉS PAR L'AMF EN VERTU DE L'ACCORD DE BÂLE III⁽¹⁾⁽²⁾

	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I ⁽³⁾	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratio de fonds propres et de levier au 30 septembre 2017
Fonds propres de la catégorie 1A	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	17,8 %
Fonds propres de la catégorie 1	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	17,9
Total des fonds propres	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	18,2
Ratio de levier	> 3,0	s.o.	> 3,0	s.o.	> 3,0	8,3

⁽¹⁾ Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce conformément à la ligne directrice.

⁽²⁾ Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice et se définit comme étant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) les éléments hors bilan.

⁽³⁾ En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se voit imposer, depuis le 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux.

Évolution de la réglementation

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires (CBCB). À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2016 à la page 55. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins. D'ailleurs, on retrouve à cette section les informations concernant le dossier de la recapitalisation interne, soit le projet de la ligne directrice TLAC.

Mentionnons l'entrée en vigueur d'une mise à jour de la ligne directrice le 1^{er} janvier 2017. Celle-ci contient une modification à l'égard du traitement des placements en actions dans des fonds de placement ainsi que la mise en œuvre d'un seuil de perte en cas de défaut de ralentissement en ce qui a trait aux hypothèques résidentielles, pour les institutions financières appliquant l'approche fondée sur les notations internes sur les prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels.

Le 15 mars 2017, le CBCB a publié un deuxième document consultatif sur la détection et la gestion du risque d'intervention, qui vise à mesurer le risque lié au soutien qu'une institution financière pourrait donner à une entité non consolidée, si jamais cette dernière se trouvait en détresse financière, et ce même au-delà ou en l'absence d'exigences contractuelles. Le cadre proposé ne prévoit pas l'ajout automatique d'exigences de fonds propres en plus de ceux requis selon les normes actuelles de Bâle. L'entrée en vigueur est prévue pour le quatrième trimestre de 2019.

Le 29 mars 2017, le CBCB a publié le document intitulé *Regulatory treatment of accounting provisions – interim and transitional arrangements*. Ce document résulte de l'application de l'IFRS 9 à partir du 1^{er} janvier 2018, qui nécessite la comptabilisation de provisions pour pertes de crédit attendues plutôt que de pertes subies, comme l'exige la norme actuelle. Compte tenu de l'entrée en vigueur imminente de l'IFRS 9, le CBCB maintiendra le traitement réglementaire actuel des provisions en vertu du cadre de l'Accord de Bâle durant une période transitoire. D'ailleurs, le BSIF a publié le 21 août dernier un projet de consultation publique portant sur la révision de la *Ligne directrice sur les Normes de fonds propres*, qui entrera en vigueur au premier trimestre de 2018. Les modifications proposées reprennent les mêmes principes que le CBCB. Les autorités peuvent adopter des mesures transitoires en vue de tenir compte de façon graduelle de toute incidence négative importante éventuelle sur le capital réglementaire découlant de l'introduction du nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues en vertu de l'IFRS 9. L'AMF n'a pas encore publié de ligne directrice à cet égard.

Le 29 juin 2017, le CBCB a publié le document consultatif *Simplified alternative to the standardised approach to market risk capital requirements*, qui propose une simplification des règles définies dans le document publié en janvier 2016 en ce qui a trait à l'approche standardisée. À cet effet, le CBCB avait publié, le 14 janvier 2016, la version révisée des exigences minimales de fonds propres à l'égard du risque de marché. L'objectif du dispositif révisé est de faire en sorte que, pour le traitement du risque de marché, l'approche standard et l'approche fondée sur les modèles internes aboutissent à des résultats crédibles en matière de dotation en fonds propres et favorisent une mise en œuvre concordante des normes dans l'ensemble des juridictions.

Le 6 juillet 2017, le CBCB a publié le document consultatif intitulé *Capital treatment for simple, transparent and comparable short-term securitisations*, qui fournit des lignes directrices et exigences supplémentaires qui permettent aux institutions financières agissant à titre d'investisseurs ou de promoteurs dans le cadre de titrisations à court terme simples, transparentes et comparables de déterminer si elles peuvent bénéficier d'un traitement privilégié en matière de capital réglementaire. Le traitement proposé est conforme aux révisions apportées par le CBCB au cadre de titrisation en juillet 2016.

Mentionnons que l'AMF n'a pas publié ses intentions en regard des documents consultatifs mentionnés ci-dessus.

Respect des exigences

Au 30 septembre 2017, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 17,8 %, de 17,9 % et de 18,2 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 8,3 %. Le Mouvement Desjardins a une très bonne capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 septembre 2017.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres réglementaires, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

	Total des fonds propres		
	Fonds propres de la catégorie 1		Fonds propres de la catégorie 2
	Catégorie 1A ⁽¹⁾	Catégorie 1B ⁽¹⁾	
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> Réserves et excédents non répartis Cumul des autres éléments du résultat global admissibles Parts de capital de la Fédération Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> Provisions collectives admissibles Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif Parts de qualification admissibles Participations ne donnant pas le contrôle⁽²⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> Goodwill Logiciels Autres actifs incorporels Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽³⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent pour une coopérative financière régie par l'AMF des ratios CET1 et AT1 des institutions financières.

⁽²⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽³⁾ Correspondant à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	20 410 \$	18 720 \$
Fonds propres de la catégorie 1	20 422	18 732
Total des fonds propres	20 838	19 343
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	83 419 \$	78 778 \$
Risque de marché	2 289	1 810
Risque opérationnel	11 831	13 315
Total des actifs pondérés en fonction des risques avant la charge d'ajustement et le seuil	97 539	93 903
Charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC) et ajustement transitoire en fonction du seuil ⁽¹⁾⁽²⁾	16 859	14 241
Total des actifs pondérés en fonction des risques	114 398 \$	108 144 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	17,8 %	17,3 %
Fonds propres de la catégorie 1	17,9	17,3
Total des fonds propres	18,2	17,9
Levier	8,3	8,1
Exposition du ratio de levier	246 933 \$	230 472 \$

⁽¹⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF, le seuil est présenté pour tenir compte des actifs pondérés en fonction des risques après les dispositions transitoires pour la charge AEC en ce qui concerne les fonds propres.

⁽²⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 72 %, de 77 % et de 81 % en 2017 (64 %, 71 % et 77 % en 2016). Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013 comme prescrit. En vertu des mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G\$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Le Mouvement Desjardins n'a émis aucun instrument visé par ces règles, car des discussions sont toujours en cours auprès de l'AMF sur l'application de cette réglementation par le Mouvement Desjardins.

Le 21 décembre 2016, la Fédération a déposé un nouveau prospectus simplifié et obtenu un visa afin d'émettre, au cours des douze mois suivant la date du visa, des parts de capital de catégorie F jusqu'à concurrence d'une valeur de 250 M\$. Cette nouvelle émission a débuté le 24 janvier 2017. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2017, la Fédération a procédé à l'émission de parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 229 M\$. De plus, la Fédération a émis des parts de capital F d'une valeur de 125 M\$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

Au 30 septembre 2017, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A est en hausse de 53 points de base par rapport au 31 décembre 2016. La croissance des excédents et des réserves a été neutralisée par une hausse des actifs pondérés en fonction des risques et des participations significatives. Le 1^{er} juillet 2017, le Mouvement Desjardins a complété la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company, ce qui a généré une hausse importante du ratio de fonds propres de la catégorie 1A.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Pour la période de neuf mois terminée le

(en millions de dollars)	30 septembre 2017
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	18 720 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	1 551
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	(101)
Parts de capital de la Fédération ⁽²⁾	354
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(257)
Déductions	143
Solde à la fin de la période	20 410
Fonds propres de la catégorie 1B	
Solde au début de la période	12
Participations ne donnant pas le contrôle	-
Solde à la fin de la période	12
Total des fonds propres de la catégorie 1	20 422
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	611
Parts de qualification admissibles	(1)
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	(205)
Provisions collectives admissibles	15
Déductions	(4)
Solde à la fin de la période	416
Total des fonds propres	20 838 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.

⁽²⁾ Montant net des frais d'émission.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Depuis mars 2009, le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard. Le 19 juin dernier, le Mouvement a reçu l'autorisation de l'AMF quant à l'utilisation de l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel, et ce, à compter du présent trimestre. Le Mouvement est également assujetti à un seuil défini en vertu de Bâle I. Ce seuil est déterminé par la différence entre l'exigence minimale de fonds propres réglementaires selon les règles de la dernière version de la ligne directrice de l'AMF fondée sur Bâle I multipliée par un facteur de redressement établi par l'AMF et l'exigence minimale de fonds propres réglementaires calculée en vertu de Bâle III.

Le risque de crédit comporte deux volets, soit le risque de crédit et le risque de contrepartie. Concernant l'évolution des APR pour le troisième trimestre de 2017 à l'égard du risque de crédit, l'évolution de la taille du portefeuille a entraîné une augmentation de 810 M\$ d'APR et la détérioration de la qualité du portefeuille a causé une hausse de 921 M\$. La vente de deux filiales, Western Financial Group Inc., et Western Life Assurance Company a entraîné une hausse de 65 M\$ dû à l'application du seuil de 10% des fonds propres dans le calcul des APR et finalement la variation des taux de change a causé une baisse de 126 M\$. Pour le risque de contrepartie, l'augmentation du volume de transactions a entraîné une augmentation de 140 M\$.

En ce qui a trait au risque de marché, une augmentation de 402 M\$ d'APR a été observée, laquelle a été causée par une variation du risque général d'intérêt ainsi que la croissance de l'inventaire des obligations en devise USD. Une baisse de 18 M\$ a aussi été observée à l'égard du risque opérationnel, en raison de la variation des revenus générés.

L'ajustement en fonction du seuil tel que défini précédemment a augmenté de 181 M\$ d'APR depuis le 30 juin 2017. Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation de la taille du portefeuille qui a causé une augmentation de 358 M\$ d'APR et de l'évolution de la qualité des portefeuilles soumis au risque de crédit qui a entraîné une baisse de 175 M\$ d'APR.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2016 du Mouvement.

Biens sous gestion et sous administration

Au 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et de ses clients, des biens d'une valeur de 401,1 G\$, soit une baisse de 19,0 G\$, ou de 4,5 %, depuis le 31 décembre 2016. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 57,6 G\$ au 30 septembre 2017, ce qui représente une hausse de 6,0 G\$, ou de 11,7 %, depuis le 31 décembre 2016.

Entités structurées

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer ses fonds propres. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées non incluses dans le bilan combiné du Mouvement sont fournis ci-dessous. La note complémentaire 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur les entités structurées.

Fiducies de véhicules d'actif cadre (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies ont été créées dans le but précis de regrouper les billets restructurés provenant des papiers commerciaux adossés à des actifs détenus par des investisseurs institutionnels canadiens. Au cours du premier trimestre de 2017, la quasi-totalité des BTAA ont fait l'objet d'un règlement. De plus, le Mouvement Desjardins a mis fin à son engagement à contribuer à la facilité de financement de marge au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

Titrisation d'actifs financiers du Mouvement

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent parfois l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient plus de renseignements sur la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques qui vise, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion de la gamme complète des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ainsi qu'au risque lié à l'environnement réglementaire et juridique.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2017, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ainsi que le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique) n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 64 à 98 du rapport de gestion annuel 2016. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents ainsi que les autres facteurs de risque n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 61 à 64 du rapport de gestion annuel 2016.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur, d'un garant, d'un émetteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 septembre 2017, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 469 M\$, en baisse de 63 M\$ par rapport au 31 décembre 2016. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts et acceptations bruts, s'établissait à 0,27 % au terme du troisième trimestre de 2017, en baisse par rapport au ratio de 0,32 % enregistré au 31 décembre 2016. Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts, qui totalisaient 101 M\$ au 30 septembre 2017, ont permis d'obtenir un taux global de couverture de 21,5 % du portefeuille de prêts douteux bruts, alors que ce ratio était de 22,7 % au 31 décembre 2016.

Quant à la provision collective, elle s'établissait à 336 M\$ au 30 septembre 2017, en légère hausse par rapport à celle de 335 M\$ qui avait été enregistrée à la fin de 2016. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 49 M\$ a été comptabilisée au 30 septembre 2017 au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné, soit une baisse de 7 M\$ par rapport au montant qui avait été enregistré au 31 décembre 2016. La provision collective reflète la meilleure estimation quant au risque de pertes sur les prêts qui n'ont pas encore été individuellement désignés comme étant des prêts douteux.

Les tableaux suivants présentent les prêts douteux bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts douteux bruts.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017			Au 31 décembre 2016	
	Prêts et acceptations bruts	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles pour pertes sur prêts	Prêts douteux nets	Prêts douteux bruts
Hypothécaires résidentiels	111 442 \$	142 \$	14 \$	128 \$	174 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	23 361	83	12	71	102
Aux entreprises et aux gouvernements	39 756	244	75	169	256
Total	174 559 \$	469 \$	101 \$	368 \$	532 \$
En pourcentage des prêts et acceptations bruts		0,27 %		0,21 %	0,32 %
					0,25 %

VARIATION DU SOLDE DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le		Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2017	30 juin 2017	30 septembre 2016	30 septembre 2017
Prêts douteux bruts au début de la période	478 \$	544 \$	567 \$	532 \$
Prêts douteux bruts survenus depuis la dernière période	207	202	274	674
Retours à un état non douteux	(128)	(180)	(162)	(477)
Radiations et recouvrements	(93)	(103)	(90)	(287)
Autres variations	5	15	9	27
Prêts douteux bruts à la fin de la période	469 \$	478 \$	598 \$	598 \$

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. L'exposition du Mouvement aux institutions financières européennes et américaines est faible et son exposition à la dette souveraine est concentrée au Canada et aux États-Unis.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités d'assurance et de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

L'ensemble des instruments financiers génère un risque de marché pour les activités de négociation, les activités d'assurance et les activités de gestion du risque structurel de taux d'intérêt. Le suivi des activités de négociation est principalement effectué à l'aide de la VaR globale et de la VaR globale en période de tension présentées au tableau « VaR par catégories de risques ». Ces différentes mesures sont complétées par des programmes de simulations de crise. La principale mesure relative à la gestion du risque structurel de taux d'intérêt et aux activités d'assurance est présentée au tableau « Sensibilité aux taux d'intérêt » à la fin de cette section.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

LIEN ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN COMBINÉ

Au 30 septembre 2017

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché				
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾	Activités autres que de négociation ⁽²⁾	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 265 \$	- \$	2 265 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	33 846	14 273	19 573	-	Taux d'intérêt
Titres disponibles à la vente	24 156	-	24 156	-	Taux d'intérêt, change, prix
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 342	9 047	1 295	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	174 122	-	174 122	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	12 679	-	12 679	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	3 027	390	2 637	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	15 873	-	-	15 873	
Total de l'actif	276 310 \$	23 710 \$	236 727 \$	15 873 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	171 903 \$	- \$	171 903 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 249	9 701	548	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 535	8 432	1 103	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	2 897	306	2 591	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	27 782	-	27 782	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	12 658	-	12 658	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	15 181	-	2 046	13 135	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 357	-	1 357	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	24 748	-	-	24 748	
Total du passif et des capitaux propres	276 310 \$	18 439 \$	219 988 \$	37 883 \$	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

LIEN ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN COMBINÉ (suite)

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Exposés au risque de marché				Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
	Bilan combiné	Activités de négociation ⁽¹⁾	Activités autres que de négociation ⁽²⁾	Non exposés au risque de marché	
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 876 \$	- \$	1 876 \$	- \$	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31 005	12 131	18 874	-	Taux d'intérêt
Titres disponibles à la vente	22 280	-	22 280	-	Taux d'intérêt, change, prix
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 690	7 134	556	-	Taux d'intérêt
Prêts et acceptations nets	166 026	-	166 026	-	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	11 965	-	11 965	-	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	3 572	192	3 380	-	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	13 953	-	-	13 953	
Total de l'actif	258 367 \$	19 457 \$	224 957 \$	13 953 \$	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	160 546 \$	- \$	160 546 \$	- \$	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	8 196	-	-	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	10 323	8 293	2 030	-	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	2 057	160	1 897	-	Taux d'intérêt, change, prix
Passifs des contrats d'assurance	27 493	-	27 493	-	Taux d'intérêt
Passif net des fonds distincts	11 957	-	11 957	-	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	13 124	-	2 267	10 857	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	1 378	-	1 378	-	Taux d'intérêt
Capitaux propres	23 293	-	-	23 293	
Total du passif et des capitaux propres	258 367 \$	16 649 \$	207 568 \$	34 150 \$	

⁽¹⁾ Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR et la VaR en période de tension.⁽²⁾ Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.**Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque**

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est encadrée par une politique spécifique. Cette politique précise les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque spécifique de taux d'intérêt représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017				Pour les trimestres terminés le 30 juin 2017				Pour les trimestres terminés le 30 septembre 2016	
	Au 30 septembre 2017	Moyenne	Haut	Bas	Au 30 juin 2017	Moyenne	Au 30 septembre 2016	Moyenne		
Actions	0,4 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,4 \$	0,5 \$	0,3 \$	0,2 \$	0,2 \$		
Change	0,1	0,4	0,6	0,1	0,3	0,4	0,3	0,3		
Taux d'intérêt	2,0	2,5	3,2	1,8	2,8	3,4	3,1	3,3		
Risque spécifique de taux d'intérêt ⁽¹⁾	4,7	5,1	7,0	3,1	5,7	6,2	4,4	4,5		
Effet de diversification ⁽²⁾	(5,1)	(5,8)	s. o. ⁽³⁾	s. o. ⁽³⁾	(6,4)	(6,8)	(4,9)	(5,0)		
VaR globale	2,1 \$	2,6 \$	3,4 \$	2,0 \$	2,9 \$	3,5 \$	3,1 \$	3,3 \$		
VaR globale en période de tension	12,3 \$	11,3 \$	15,2 \$	8,3 \$	9,6 \$	12,4 \$	6,3 \$	8,8 \$		

⁽¹⁾ Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.

⁽²⁾ Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

⁽³⁾ Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 2,6 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, en baisse de 0,9 M\$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2017. Cette baisse s'explique principalement par une baisse de la moyenne de la VaR liée aux taux d'intérêt et au risque spécifique de taux d'intérêt. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 11,3 M\$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017, en baisse de 1,1 M\$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2017. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement de modèle ni d'hypothèse au cours des périodes présentées.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

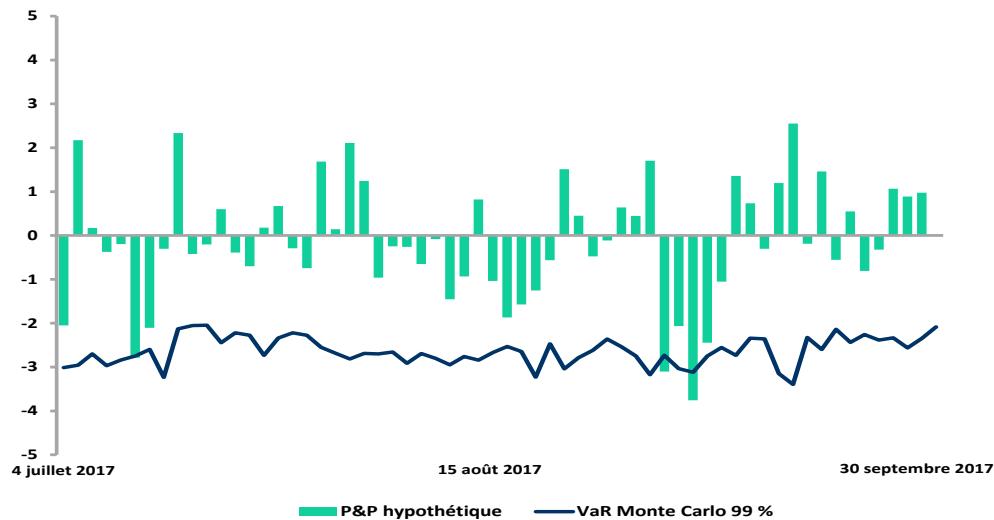
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats hypothétiques correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du troisième trimestre de 2017, trois dépassements de 0,04 M\$, 0,4 M\$ et 0,6 M\$ du P&P hypothétique ont été observés respectivement le 11 juillet, le 1^{er} et le 6 septembre. Ces trois dépassements sont attribuables notamment à une exposition à une baisse du taux d'intérêt 30 ans du gouvernement canadien.

VaR PAR RAPPORT AU P&P HYPOTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION (en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes. L'utilisation d'un programme de simulations de crise est nécessaire en vue d'évaluer l'incidence de ces situations potentielles.

Le programme de simulations de crise pour les portefeuilles de négociation inclut des scénarios historiques, hypothétiques et de sensibilités. Ces scénarios se basent notamment sur des événements comme les attentats du 11 septembre 2001 ou la crise de crédit de 2008. Ces simulations permettent de faire le suivi de la variation de la valeur marchande des positions détenues à la suite de la réalisation de ces différents scénarios. La plupart de ces simulations de crise sont de type prédictif. Ainsi, pour une simulation donnée, des chocs sont appliqués à certains facteurs de risque (taux d'intérêt, taux de change, produits de base), et les effets de ces chocs sont transmis à l'ensemble des facteurs de risque en tenant compte des corrélations historiques. La réalisation de chacune de ces simulations est considérée comme indépendante par rapport aux autres. De plus, certaines simulations font l'objet d'un suivi de limite. Les résultats de ces simulations sont analysés et communiqués quotidiennement au moyen d'un tableau de bord conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale constituante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :

- l'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt;
- les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt;
- le comportement des membres et des clients dans le choix des produits;
- la marge d'intermédiation financière;
- l'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres et des clients ainsi que de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'enterrer mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017		Au 30 juin 2017		Au 30 septembre 2016	
	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾	Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽³⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	17 \$	39 \$	143 \$	34 \$	(35)\$	(92)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base ⁽⁴⁾	36	(65)	(135)	(35)	(31)	288

⁽¹⁾ La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 217 M\$ avant impôts au 30 septembre 2017 et de respectivement 222 M\$ et 208 M\$ au 30 juin 2017 et au 30 septembre 2016. Une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 196 M\$ avant impôts au 30 septembre 2017 et de respectivement 199 M\$ et 230 M\$ au 30 juin 2017 et au 30 septembre 2016.

⁽²⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽³⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

⁽⁴⁾ Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatif.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par la PVPGR. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible considérant qu'il réduit son risque de change à l'aide d'instruments financiers dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en œuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que les NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Il est à noter que la date d'adoption des exigences réglementaires liées au ratio NSFR a été reportée au 1^{er} janvier 2019. Le Mouvement entend respecter ce ratio lors de son entrée en vigueur.

En vertu de l'application des règles de calcul élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et reconduites dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 119,9 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 comparativement à un ratio de 121,9 % pour le trimestre précédent. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure à 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios basés sur une déote du Mouvement combinée à un choc sur les marchés financiers permettent :

- d'évaluer l'ampleur, sur une période d'un an, des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Ces calculs sont effectués quotidiennement afin d'assurer que les seuils de liquidité à maintenir en fonction des scénarios de crise sont respectés.

Actifs liquides

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

ACTIFS LIQUIDES⁽¹⁾

Au 30 septembre 2017

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 154 \$	- \$	1 154 \$	- \$	1 154 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	27 862	9 875	37 737	19 099	18 638
Autres titres au Canada	4 472	79	4 551	74	4 477
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	65	-	65	-	65
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	5 904	-	5 904	1 605	4 299
Total	39 457 \$	9 954 \$	49 411 \$	20 778 \$	28 633 \$

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 532 \$	- \$	1 532 \$	- \$	1 532 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	25 986	8 544	34 530	18 899	15 631
Autres titres au Canada	1 381	21	1 402	9	1 393
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	46	-	46	-	46
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	4 018	-	4 018	1 254	2 764
Total	32 963 \$	8 565 \$	41 528 \$	20 162 \$	21 366 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.**ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR ENTITÉS⁽¹⁾**

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Fédération	7 498 \$	8 286 \$
Réseau des caisses	12 946	10 098
Valeurs mobilières Desjardins ⁽²⁾	4 907	676
Autres entités	3 282	2 306
Total	28 633 \$	21 366 \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont comme monnaie d'émission le dollar canadien.⁽²⁾ Ne prend pas en considération les montants à payer et à recevoir liés au règlement des opérations de prêts et emprunts de titres.

Actifs grecés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement ainsi qu'à des opérations liées aux provisions pour frais de sinistres et règlements. Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grecés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

ACTIFS GREVÉS

Au 30 septembre 2017

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donné en garantie	Autres ⁽²⁾
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 265 \$	- \$	2 265 \$	- \$	42 \$	1 223 \$	1 000 \$
Valeurs mobilières	58 002	291	58 293	17 716	3 805	14 966	21 806
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 342	-	10 342	-	-	9 765	577
Prêts et acceptations nets	174 122	-	174 122	19 680	-	65 657	88 785
Actif net des fonds distincts	12 679	-	12 679	-	-	-	12 679
Autres actifs	18 900	-	18 900	-	-	-	18 900
Total	276 310 \$	291 \$	276 601 \$	37 396 \$	3 847 \$	91 611 \$	143 747 \$

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Répartition des actifs totaux						
	Actifs grecés			Actifs non grecés			
	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres ⁽¹⁾	Pouvant être donné en garantie	Autres ⁽²⁾
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 876 \$	- \$	1 876 \$	- \$	33 \$	1 528 \$	315 \$
Valeurs mobilières	53 285	1 332	54 617	18 544	4 182	10 199	21 692
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	7 690	-	7 690	-	-	7 509	181
Prêts et acceptations nets	166 026	-	166 026	19 117	-	75 227	71 682
Actif net des fonds distincts	11 965	-	11 965	-	-	-	11 965
Autres actifs	17 525	-	17 525	-	-	-	17 525
Total	258 367 \$	1 332 \$	259 699 \$	37 661 \$	4 215 \$	94 463 \$	123 360 \$

⁽¹⁾ Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres, tels que les BTAA.

⁽²⁾ Les actifs non grecés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les actifs qui de l'avis de la direction ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio de liquidité à court terme (LCR) afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grecés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME⁽¹⁾

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017		Pour le trimestre terminé le 30 juin 2017
	Valeur non pondérée ⁽²⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)	Valeur pondérée ⁽³⁾ totale (moyenne ⁽⁴⁾)
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	22 366 \$	22 955 \$
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	67 116 \$	4 377 \$	4 259 \$
Dépôts stables	33 359	1 001	972
Dépôts moins stables	33 757	3 376	3 287
Financement de gros non garanti, dont :	22 851	13 658	13 230
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	4 894	1 139	985
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	9 137	3 699	3 894
Dettes non garanties	8 820	8 820	8 351
Financement de gros garanti	s. o.	-	-
Exigences supplémentaires, dont :	11 148	2 808	2 878
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	1 529	1 411	1 316
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	-	-	197
Facilités de crédit et de liquidité	9 619	1 397	1 365
Autres obligations de financement contractuelles	914	30	173
Autres obligations de financement conditionnelles	84 806	1 658	1 611
Total des sorties de trésorerie	s. o.	22 531 \$	22 151 \$
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (par ex. conventions de revente)	3 758 \$	129 \$	129 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	3 021	1 514	1 470
Autres entrées de trésorerie	2 232	2 232	1 716
Total des entrées de trésorerie	9 011 \$	3 875 \$	3 315 \$
		Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾	Valeur ajustée totale ⁽⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité		22 366 \$	22 955 \$
Total des sorties nettes de trésorerie		18 656 \$	18 836 \$
Ratio de liquidité à court terme		119,9 %	121,9 %

⁽¹⁾ À l'exclusion des filiales d'assurance.

⁽²⁾ Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

⁽³⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

⁽⁴⁾ Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

⁽⁵⁾ La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présentés au bilan combiné s'élevait à 171,9 G\$ au 30 septembre 2017, en hausse de 11,4 G\$ depuis le 31 décembre 2016. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan » de ce rapport de gestion.

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et des clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des neuf premiers mois de 2017, la Fédération a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de l'apport du réseau des caisses. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE FINANCEMENT

Au 30 septembre 2017

Programmes de financement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	7 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	10 milliards de dollars
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars américains
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

DURÉES À L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DU FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017								Au 31 décembre 2016
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	
Billets à escompte au porteur	1 965 \$	939 \$	27 \$	18 \$	2 949 \$	- \$	- \$	2 949 \$	1 908 \$
Papier commercial	7 041	3 050	322	1 200	11 613	-	-	11 613	5 842
Billets à moyen terme	598	-	2 722	-	3 320	1 927	4 432	9 679	10 938
Titrisation de créances hypothécaires	-	570	383	887	1 840	1 588	5 685	9 113	7 975
Obligations sécurisées	-	-	-	-	-	1 474	2 943	4 417	6 255
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	1 357	1 357	1 378
Total	9 604 \$	4 559 \$	3 454 \$	2 105 \$	19 722 \$	4 989 \$	14 417 \$	39 128 \$	34 296 \$
dont :									
Garantis	- \$	570 \$	383 \$	887 \$	1 840 \$	3 062 \$	9 985 \$	14 887 \$	15 608 \$
Non garantis	9 604	3 989	3 071	1 218	17 882	1 927	4 432	24 241	18 688

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau ci-dessus a été effectué par la Fédération, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a augmenté de 4,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du papier commercial et des billets à escompte au porteur, compensée en partie par la diminution des obligations sécurisées.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

FINANCEMENT DE GROS PAR DEVISES

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Dollars canadiens	48,6 %	Dollars américains	43,4 %
Dollars canadiens	19 002 \$	48,6 %	14 868 \$	43,4 %
Dollars américains	12 294	31,4	11 670	34,0
Autres	7 832	20,0	7 758	22,6
	39 128 \$	100,0 %	34 296 \$	100,0 %

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 1,8 G\$ au cours des neuf premiers mois de 2017. Durant la même période, elle a également procédé à deux émissions d'un montant total de 1,9 G\$ par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens et à une émission d'un montant de 300 M\$ US par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises. Soulignons par ailleurs que le 31 octobre 2017, la Fédération a procédé à une nouvelle émission aux États-Unis d'un montant de 1,5 G\$ US par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 23,2 G\$ au 30 septembre 2017, comparativement à 25,2 G\$ au 31 décembre 2016. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 1,4 G\$ au 30 septembre 2017, soit le même montant qu'au 31 décembre 2016. De plus, afin de compléter son financement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours des neuf premiers mois de 2017, des parts de capital F pour un produit net des frais d'émission de 229 M\$ ainsi que des parts de capital F d'une valeur de 125 M\$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers de même que sur les conditions de ce financement. Elles contribuent au renforcement de la crédibilité et de la réputation du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur propre méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse comme la capitalisation et la qualité des actifs, mais également des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Au cours des neuf premiers mois de 2017, les cotes de crédit et les perspectives attribuées aux titres du Mouvement Desjardins sont demeurées inchangées et ont été confirmées par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's (S&P), DBRS et Fitch.

Les perspectives assignées aux cotes du Mouvement Desjardins par S&P et Fitch sont stables, alors que celles apposées par DBRS et Moody's au Mouvement et à plusieurs grandes banques canadiennes demeurent négatives, depuis le 20 mai 2015 pour DBRS et le 11 juin 2014 pour Moody's. La perspective attribuée aux cotes de Capital Desjardins inc. par Moody's demeure toutefois stable. DBRS et Moody's expliquent leur décision d'apposer une perspective négative aux cotes du Mouvement et à celles de plusieurs grandes banques canadiennes par l'incertitude entourant le maintien du soutien gouvernemental aux institutions financières d'importance systémique relativement au régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement canadien.

Par ailleurs, le 10 mai 2017, l'agence de notation Moody's a abaissé d'un cran la cote de la dette à long terme des six grandes banques canadiennes, en raison de la détérioration des conditions de crédit au Canada, y compris une augmentation de la dette du secteur privé qui pourrait affecter la qualité des actifs et la rentabilité des banques canadiennes. Dans son communiqué, Moody's a toutefois confirmé les cotes de crédit du Mouvement Desjardins puisqu'elle considère que les activités de ce dernier sont moins exposées aux risques mentionnés par l'agence.

La Fédération et Capital Desjardins inc. bénéficient de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTES DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	STANDARD & POOR'S	MOODY'S	FITCH
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Court terme	R-1 (élevé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires à ses contreparties dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSES

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ⁽¹⁾	- \$	- \$	15 \$	15 \$
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires ⁽²⁾	146	148	170	174

⁽¹⁾ Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽²⁾ Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017			Au 31 décembre 2016		
	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit ⁽¹⁾	611 \$	12 \$	2 \$	644 \$	10 \$	- \$
Swaps sur rendement total ⁽²⁾	76	-	-	66	-	-

⁽¹⁾ Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

⁽²⁾ Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Structures de financement à levier ⁽¹⁾	Prêts à risque de la catégorie Alt-A ⁽²⁾	Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾	Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾
Structures de financement à levier ⁽¹⁾	236 \$			179 \$
Prêts à risque de la catégorie Alt-A ⁽²⁾		20		23
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾			2	2

⁽¹⁾ Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.

⁽²⁾ Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

⁽³⁾ Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 99 et 100 du rapport de gestion annuel 2016.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2016.

La note complémentaire 33 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées du Mouvement Desjardins.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 123 à 139 du rapport annuel 2016.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 101 à 105 du rapport de gestion annuel 2016 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des neuf premiers mois de 2017.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2016, sont présentées à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 139 à 141 du rapport annuel 2016. Des informations additionnelles sont également présentées dans la section « Modifications comptables futures », aux pages 106 à 109 du rapport de gestion annuel 2016. L'IASB a publié depuis la norme suivante :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en mai 2017 l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera l'actuelle IFRS 4, *Contrats d'assurance*. L'IFRS 17 comprend les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir applicables à tous les contrats d'assurance.

L'IFRS 17 exige que le passif des contrats d'assurance soit évalué selon un modèle général fondé sur la valeur actuelle. Ce modèle général se base sur l'utilisation des hypothèses en date de clôture pour estimer le montant, le calendrier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs, et prend en compte les taux d'intérêt du marché et les incidences des options et garanties des assurés.

De plus, selon l'IFRS 17, les profits résultant de la vente de polices d'assurance ne seront plus reconnus lors de la comptabilisation initiale, mais seront reportés à titre de passif distinct et comptabilisés au résultat net sur la période de couverture au fur et à mesure que les services seront rendus.

Le Mouvement Desjardins devra appliquer l'IFRS 17 à compter du 1^{er} janvier 2021 et évalue actuellement l'incidence de son adoption.

Table des matières

États financiers combinés	• Bilan combiné	48
	• État combiné du résultat	49
	• État combiné du résultat global	50
	• État combiné des variations des capitaux propres	51
	• Tableau combiné des flux de trésorerie	52
 Notes complémentaires aux états financiers combinés	• Note 1 – Informations relatives au Mouvement des caisses Desjardins	53
	• Note 2 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	53
	• Note 3 – Valeur comptable des instruments financiers	55
	• Note 4 – Juste valeur des instruments financiers	57
	• Note 5 – Valeurs mobilières	63
	• Note 6 – Prêts et provision pour pertes sur prêts	64
	• Note 7 – Intérêts détenus dans d'autres entités	65
	• Note 8 – Dépôts	65
	• Note 9 – Dispositions importantes	66
	• Note 10 – Capital social	66
	• Note 11 – Cumul des autres éléments du résultat global	67
	• Note 12 – Gestion du capital	67
	• Note 13 – Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	68
	• Note 14 – Information sectorielle	69

BILAN COMBINÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		2 265 \$	1 876 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		33 846	31 005
Titres disponibles à la vente	5	24 156	22 280
		58 002	53 285
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		10 342	7 690
Prêts	6		
Hypothécaires résidentiels		111 442	106 695
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		23 361	22 150
Aux entreprises et aux gouvernements		39 615	37 626
		174 418	166 471
Provision pour pertes sur prêts	6	(437)	(456)
		173 981	166 015
Actif net des fonds distincts		12 679	11 965
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		141	11
Primes à recevoir		2 137	1 957
Instruments financiers dérivés		3 027	3 572
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		4 525	2 532
Actifs de réassurance		2 197	2 582
Immeubles de placement		827	823
Immobilisations corporelles		1 434	1 435
Goodwill		153	471
Immobilisations incorporelles		528	690
Actifs d'impôt différé		889	874
Autres		3 183	2 589
		19 041	17 536
TOTAL DE L'ACTIF		276 310 \$	258 367 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	8		
Particuliers		99 520 \$	96 278 \$
Entreprises et gouvernements		70 542	62 799
Institutions de dépôts		1 841	1 469
		171 903	160 546
Autres passifs			
Acceptations		141	11
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		10 249	8 196
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		9 535	10 323
Instruments financiers dérivés		2 897	2 057
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		7 263	4 659
Passifs des contrats d'assurance		27 782	27 493
Passif net des fonds distincts		12 658	11 957
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		2 045	2 256
Passifs d'impôt différé		168	179
Autres		5 564	6 019
		78 302	73 150
Obligations subordonnées		1 357	1 378
TOTAL DU PASSIF		251 562	235 074
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	10	5 375	5 292
Capital-actions		92	88
Excédents non répartis		1 792	1 529
Cumul des autres éléments du résultat global	11	342	514
Réserves		16 333	15 052
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		23 934	22 475
Participations ne donnant pas le contrôle		814	818
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		24 748	23 293
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		276 310 \$	258 367 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Guy Cormier
Président du conseil

Yvon Vinet, LL.L., D.D.N.
Vice-président du conseil

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
		2017	2016	2017	2016
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		1 513 \$	1 425 \$	4 375 \$	4 241 \$
Valeurs mobilières		80	79	235	239
		1 593	1 504	4 610	4 480
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		437	415	1 273	1 227
Obligations subordonnées et autres		20	18	57	67
		457	433	1 330	1 294
REVENU NET D'INTÉRÊTS		1 136	1 071	3 280	3 186
PRIMES NETTES		1 982	1 873	6 040	5 334
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		109	128	351	365
Commissions sur prêts et cartes de crédit		154	139	480	424
Services de courtage et de fonds de placement		241	278	826	824
Honoraires de gestion et de services de garde		104	94	311	274
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	13	(484)	385	293	1 775
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		65	99	326	277
Revenus nets sur les autres placements		57	49	165	149
Revenus de change		16	20	55	58
Autres		295	(42)	349	69
		557	1 150	3 156	4 215
REVENU TOTAL		3 675	4 094	12 476	12 735
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	6	92	98	260	264
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		1 000	1 727	4 675	5 550
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages sociaux		794	841	2 606	2 658
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		180	158	517	482
Ententes de services et impartition		64	75	207	236
Communications		65	66	205	219
Autres		582	566	1 875	1 738
		1 685	1 706	5 410	5 333
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		898	563	2 131	1 588
Impôts sur les excédents		140	109	409	325
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾		758	454	1 722	1 263
Ristournes aux membres		60	35	135	87
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(16)	(10)	(36)	(24)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		714 \$	429 \$	1 623 \$	1 200 \$
dont :					
Part revenant au Groupe		699 \$	419 \$	1 589 \$	1 148 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		15	10	34	52

⁽¹⁾ La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 14 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	714 \$	429 \$	1 623 \$	1 200 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	339	(200)	157	(653)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2	(1)	1	(3)
	341	(201)	158	(656)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(81)	148	54	321
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(16)	(43)	(149)	(105)
	(97)	105	(95)	216
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(10)	(24)	(19)	4
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(18)	(12)	(54)	(38)
	(28)	(36)	(73)	(34)
Pertes nettes de change non réalisées sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	(1)	-	(1)	(1)
	(126)	69	(169)	181
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	215	(132)	(11)	(475)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	929 \$	297 \$	1 612 \$	725 \$
dont :				
Part revenant au Groupe	910 \$	284 \$	1 574 \$	675 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	19	13	38	50

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	122 \$	(73) \$	57 \$	(239) \$
	122	(73)	57	(239)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(31)	37	(2)	111
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(4)	(7)	(29)	(22)
	(35)	30	(31)	89
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(3)	(7)	(7)	3
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(7)	(5)	(19)	(15)
	(10)	(12)	(26)	(12)
	(45)	18	(57)	77
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	77 \$	(55) \$	- \$	(162) \$

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre

	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Réserve de stabilisation	Réserves			Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social (note 10)	Capital-actions				Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves			
(en millions de dollars canadiens)											
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016	5 292 \$	88 \$	1 529 \$	514 \$	983 \$	459 \$	13 610 \$	15 052 \$	22 475 \$	818 \$	23 293 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	1 589	-	-	-	-	-	1 589	34	1 623
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	157	(172)	-	-	-	-	(15)	4	(11)
Résultat global de la période	-	-	1 746	(172)	-	-	-	-	1 574	38	1 612
Émission de parts de capital F	354	-	-	-	-	-	-	-	354	-	354
Autres variations nettes du capital social	(271)	-	-	-	-	-	-	-	(271)	-	(271)
Émission de capital-actions	-	4	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8)	(8)
Rémunération sur le capital social	-	-	(209)	-	-	-	-	-	(209)	-	(209)
Dividendes	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	(30)	(34)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(1 275)	-	31	(11)	1 255	1 275	-	-	-
Transactions liées aux options de vente	-	-	-	-	-	-	6	6	6	(3)	3
Autres	-	-	5	-	-	-	-	-	5	(1)	4
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2017	5 375 \$	92 \$	1 792 \$	342 \$	1 014 \$	448 \$	14 871 \$	16 333 \$	23 934 \$	814 \$	24 748 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2015											
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	1 148	-	-	-	-	-	1 148	52	1 200
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(643)	170	-	-	-	-	(473)	(2)	(475)
Résultat global de la période	-	-	505	170	-	-	-	-	675	50	725
Émission de parts de capital F	527	-	-	-	-	-	-	-	527	-	527
Autres variations nettes du capital social	(413)	-	-	-	-	-	-	-	(413)	-	(413)
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	3	6
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	(3)
Rémunération sur le capital social	-	-	(208)	-	-	-	-	-	(208)	-	(208)
Dividendes	-	-	(4)	-	-	-	-	-	(4)	(26)	(30)
Transfert des titulaires de contrats avec participation	-	-	-	34	-	-	362	362	396	(396)	-
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(741)	-	-	(21)	762	741	-	-	-
Transactions liées aux options de vente	-	-	-	-	-	-	1	1	1	(6)	(5)
Autres	-	-	-	(3)	-	-	3	3	-	(8)	(8)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2016	5 272 \$	89 \$	1 345 \$	790 \$	983 \$	458 \$	12 530 \$	13 971 \$	21 467 \$	849 \$	22 316 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2017	2016
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	2 131 \$	1 588 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement	191	198
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	455	2 254
Dotation à la provision pour pertes sur créances	260	264
Dépréciation comptabilisée au résultat net sur les titres disponibles à la vente	5	22
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente	(184)	(143)
Autres	166	44
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(2 964)	(3 397)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(2 652)	204
Prêts	(8 226)	(5 023)
Instruments financiers dérivés, montant net	1 316	850
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	596	(388)
Dépôts	11 357	4 763
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	2 053	2 210
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(788)	(285)
Autres	(646)	(1 271)
Paiement de la contrepartie éventuelle	(243)	(121)
Impôts versés sur les excédents	(445)	(379)
Versements des ristournes aux membres	(145)	(157)
	2 237	1 233
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'obligations subordonnées	-	(500)
Achats de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	(21)	-
Émission de parts de capital F	229	426
Autres variations nettes du capital social	(271)	(413)
Rémunération sur le capital social	(84)	(107)
Émission de capital-actions	4	6
Rachat de capital-actions	(8)	(3)
Dividendes versés	(34)	(30)
Exercice d'options de vente émises à l'intention des Participations ne donnant pas le contrôle	(14)	(17)
	(199)	(638)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(44 509)	(37 811)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	20 006	14 483
Produits tirés de l'échéance de titres disponibles à la vente	22 405	23 287
Dispositions de filiales nettes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	684	-
Paiement de la contrepartie éventuelle comptabilisée à la date d'acquisition	(23)	(34)
Acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et d'immeubles de placement	(212)	(307)
	(1 649)	(382)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	389	213
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 876	1 716
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE		
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 265 \$	1 929 \$
Intérêts versés	1 409 \$	1 507 \$
Intérêts et dividendes reçus	5 438	5 419

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

MODE DE PRÉSENTATION

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Certains chiffres de la période précédente ont été reclasés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers combinés intermédiaires de la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif du Mouvement.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliquée de la manière décrite à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 10 novembre 2017.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2016, sont décrites à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB a publié depuis, la norme suivante :

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

L'IASB a publié en mai 2017 l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* qui remplacera la norme actuelle IFRS 4, *Contrats d'assurance*. L'IFRS 17 comprend les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir applicables à tous les contrats d'assurance.

L'IFRS 17 exige que le passif des contrats d'assurance soit évalué selon un modèle général fondé sur la valeur actuelle. Ce modèle général se base sur l'utilisation des hypothèses en date de clôture pour estimer le montant, le calendrier et l'incertitude des flux de trésorerie futurs et prend en compte les taux d'intérêts du marché et les incidences des options et garanties des assurés.

De plus, selon l'IFRS 17, les profits résultant de la vente de polices d'assurance ne seront plus reconnus lors de la comptabilisation initiale, mais seront reportés à titre de passif distinct et comptabilisés au résultat net sur la période de couverture au fur et à mesure que les services seront rendus.

Le Mouvement Desjardins devra appliquer l'IFRS 17 à compter du 1^{er} janvier 2021 et évalue actuellement l'incidence de son adoption.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture	Total
Au 30 septembre 2017						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	22 \$	487 \$	455 \$	1 301 \$	- \$	2 265 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	15 138	18 708	-	-	-	33 846
Titres disponibles à la vente	-	-	24 156	-	-	24 156
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	10 342	-	10 342
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	173 981	-	173 981
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	141	-	141
Primes à recevoir	-	-	-	2 137	-	2 137
Instruments financiers dérivés	2 743	-	-	-	284	3 027
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 525	-	4 525
Autres	-	-	-	1 590	-	1 590
Total des actifs financiers	17 903 \$	19 195 \$	24 611 \$	194 017 \$	284 \$	256 010 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	171 903 \$	- \$	171 903 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	141	-	141
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 249	-	-	-	-	10 249
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	9 535	-	9 535
Instruments financiers dérivés	2 406	-	-	-	491	2 897
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	7 263	-	7 263
Autres	291	-	-	3 582	-	3 873
Obligations subordonnées	-	-	-	1 357	-	1 357
Total des passifs financiers	12 946 \$	- \$	- \$	193 781 \$	491 \$	207 218 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2016	À la juste valeur par le biais du compte de résultat						Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture		
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	21 \$	122 \$	195 \$	1 538 \$	- \$	1 876 \$	
Valeurs mobilières							
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	12 363	18 642	-	-	-	31 005	
Titres disponibles à la vente	-	-	22 280	-	-	22 280	
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	7 690	-	7 690	
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	166 015	-	166 015	
Autres actifs financiers							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	11	-	11	
Primes à recevoir	-	-	-	1 957	-	1 957	
Instruments financiers dérivés	2 253	-	-	-	1 319	3 572	
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	2 532	-	2 532	
Autres	-	-	-	1 173	-	1 173	
Total des actifs financiers	14 637 \$	18 764 \$	22 475 \$	180 916 \$	1 319 \$	238 111 \$	
Passifs financiers							
Dépôts	- \$	- \$	- \$	160 546 \$	- \$	160 546 \$	
Autres passifs financiers							
Acceptations	-	-	-	11	-	11	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	-	-	-	-	8 196	
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	10 323	-	10 323	
Instruments financiers dérivés	1 625	-	-	-	432	2 057	
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	4 659	-	4 659	
Autres	432	-	-	3 870	-	4 302	
Obligations subordonnées	-	-	-	1 378	-	1 378	
Total des passifs financiers	10 253 \$	- \$	- \$	180 787 \$	432 \$	191 472 \$	

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs, comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières »; « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente »; « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations »; « Primes à recevoir »; « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières »; certains « Autres actifs – Autres »; « Acceptations »; « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat »; « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières »; et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	173 981 \$	173 679 \$	166 015 \$	166 246 \$
Passifs financiers				
Dépôts	171 903	171 993	160 546	160 895
Obligations subordonnées	1 357	1 465	1 378	1 521

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction de la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Transferts entre niveaux

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 septembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	311 \$	198 \$	- \$	509 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 518	1 191	-	8 709
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	16 573	1 507	-	18 080
Corps scolaires ou publics au Canada	13	93	-	106
Administrations publiques à l'étranger	437	-	-	437
Autres titres				
Institutions financières	29	1 388	58	1 475
Autres émetteurs	-	2 469	921	3 390
Titres de participation	1 222	230	197	1 649
	26 103	7 076	1 176	34 355
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 036	-	1 036
Contrats de change	-	437	-	437
Autres contrats	-	1 554	-	1 554
	-	3 027	-	3 027
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	26 103	10 103	1 176	37 382
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	175	280	-	455
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	5 383	2 259	-	7 642
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	7 908	1 160	-	9 068
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	9	21	-	30
Autres titres				
Institutions financières	-	3 575	-	3 575
Autres émetteurs	5	604	96	705
Titres de participation	2 239	619	263	3 121
Total des actifs financiers disponibles à la vente	15 734	8 518	359	24 611
Instruments financiers des fonds distincts	5 602	7 041	28	12 671
Total des actifs financiers	47 439 \$	25 662 \$	1 563 \$	74 664 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 150 \$	99 \$	- \$	10 249 \$
Autres	-	-	291	291
	10 150	99	291	10 540
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	989	-	989
Contrats de change	-	417	-	417
Autres contrats	-	1 491	-	1 491
	-	2 897	-	2 897
Total des passifs financiers	10 150 \$	2 996 \$	291 \$	13 437 \$

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 \$	136 \$	- \$	143 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 569	1 026	-	8 595
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	14 790	1 165	-	15 955
Corps scolaires ou publics au Canada	19	97	-	116
Administrations publiques à l'étranger	231	-	-	231
Autres titres				
Institutions financières	29	1 009	60	1 098
Autres émetteurs	-	2 624	996	3 620
Titres de participation	1 066	227	97	1 390
	23 711	6 284	1 153	31 148
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 049	-	1 049
Contrats de change	-	1 183	-	1 183
Autres contrats	-	1 340	-	1 340
	-	3 572	-	3 572
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	23 711	9 856	1 153	34 720
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	19	176	-	195
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	4 749	2 184	-	6 933
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 971	1 311	-	10 282
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	10	23	-	33
Autres titres				
Institutions financières	-	1 317	-	1 317
Autres émetteurs	5	493	101	599
Titres de participation	2 384	587	130	3 101
Total des actifs financiers disponibles à la vente	16 153	6 091	231	22 475
Instruments financiers des fonds distincts	5 331	6 627	20	11 978
Total des actifs financiers	45 195 \$	22 574 \$	1 404 \$	69 173 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 069 \$	127 \$	- \$	8 196 \$
Autres	-	-	432	432
	8 069	127	432	8 628
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	402	-	402
Contrats de change	-	371	-	371
Autres contrats	-	1 284	-	1 284
	-	2 057	-	2 057
Total des passifs financiers	8 069 \$	2 184 \$	432 \$	10 685 \$

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, des BTAA d'une valeur comptable de 800 M\$ avaient été transférés du niveau 3 au niveau 2 puisque ces instruments ont fait l'objet d'un règlement au cours du premier trimestre de 2017 et les données non observables relatives à la prime d'illiquidité s'y rattachant n'étaient plus considérées comme significatives pour les fins de l'établissement de la juste valeur. Aucun autre transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés ainsi qu'aux techniques d'évaluation attribuables aux instruments financiers classés dans le niveau 3. Pour plus de renseignements concernant le processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, aucun changement n'a été apporté aux techniques d'évaluation. Certains changements ont été apportés aux intervalles de valeurs de données utilisées pour l'établissement de la juste valeur, mais n'ont pas entraîné de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période	
Actifs financiers									
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat									
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat									
Autres titres									
Institutions financières									
Obligations hypothécaires	60 \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	58 \$	
Autres émetteurs									
Fonds de couverture	7	-	4	-	-	-	-	11	
Billets à terme adossés à des actifs	8	-	2	-	-	-	(3)	7	
Obligations hypothécaires	981	-	(23)	-	-	-	(55)	903	
Titres de participation	97	(1)	8	-	-	130	(37)	197	
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1 153	(1)	(11)	-	-	130	(95)	1 176	
Actifs financiers disponibles à la vente									
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente									
Autres titres									
Autres émetteurs									
Obligations hypothécaires	101	-	-	(3)	-	-	(2)	96	
Titres de participation	130	-	2	19	-	116	(4)	263	
Total des actifs financiers disponibles à la vente	231	-	2	16	-	116	(6)	359	
Instruments financiers des fonds distincts	20	-	2	-	(4)	13	(3)	28	
Total des actifs financiers	1 404 \$	(1) \$	(7) \$	16 \$	(4) \$	259 \$	(104) \$	1 563 \$	
Passifs financiers									
Passifs financiers détenus à des fins de transaction									
Autres passifs – Autres									
Passif financier lié aux options de vente	68 \$	- \$	6 \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	62 \$	
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	364	-	131	-	-	-	(266)	229	
Total des passifs financiers	432 \$	- \$	137 \$	- \$	- \$	- \$	(278) \$	291 \$	

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (suite)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période	
Actifs financiers									
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat									
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat									
Autres titres									
Institutions financières									
Obligations hypothécaires	72 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	(10) \$	61 \$	
Autres émetteurs									
Fonds de couverture	8	-	(1)	-	-	-	-	7	
Billets à terme adossés à des actifs	801	-	11	-	-	-	(3)	809	
Obligations hypothécaires	1 043	-	11	-	-	13	(43)	1 024	
Titres adossés à des actifs financiers	27	-	1	-	-	-	(28)	-	
Titres de participation	68	-	1	-	-	48	(16)	101	
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 019	-	22	-	-	61	(100)	2 002	
Actifs financiers disponibles à la vente									
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente									
Autres titres									
Autres émetteurs									
Obligations hypothécaires	106	-	-	1	-	-	(2)	105	
Titres de participation	131	1	(1)	25	(38)	24	(9)	133	
Total des actifs financiers disponibles à la vente	237	1	(1)	26	(38)	24	(11)	238	
Instruments financiers des fonds distincts									
Total des actifs financiers	2 264 \$	1 \$	21 \$	26 \$	(38) \$	90 \$	(111) \$	2 253 \$	
Passifs financiers									
Passifs financiers détenus à des fins de transaction									
Autres passifs – Autres									
Passif financier lié aux options de vente	79 \$	- \$	7 \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	74 \$	
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	258	-	129	-	-	-	(155)	232	
Instruments financiers dérivés									
Autres contrats – Autres	38	-	-	-	(38)	-	-	-	
Total des passifs financiers	375 \$	- \$	136 \$	- \$	(38) \$	- \$	(167) \$	306 \$	

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 30 septembre 2017	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 731 \$	4 \$	93 \$	7 642 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	9 073	79	84	9 068
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	31	-	1	30
Autres titres				
Institutions financières	3 579	2	6	3 575
Autres émetteurs	701	10	6	705
Titres de participation	2 674	486	39	3 121
	23 804 \$	581 \$	229 \$	24 156 \$
Au 31 décembre 2016	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	6 928 \$	20 \$	15 \$	6 933 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 186	122	26	10 282
Corps scolaires ou publics au Canada	15	-	-	15
Administrations publiques à l'étranger	33	-	-	33
Autres titres				
Institutions financières	1 314	4	1	1 317
Autres émetteurs	583	17	1	599
Titres de participation	2 711	436	46	3 101
	21 770 \$	599 \$	89 \$	22 280 \$

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours des périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2017 et 2016 ainsi que des périodes de neuf mois terminées aux mêmes dates, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation significative.

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS (BTAA)

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA de véhicules d'actifs cadres (VAC) dont la juste valeur et la valeur nominale s'établissent respectivement à 7 M\$ et à 35 M\$ au 30 septembre 2017 (807 M\$ et 839 M\$ au 31 décembre 2016). En janvier 2017, la quasi-totalité des BTAA a fait l'objet d'un règlement et une contrepartie en espèces de 799 M\$ correspondant à la valeur nominale de ces BTAA a été encaissée.

Incidence sur les résultats

Une perte non significative relative à la juste valeur des BTAA a été comptabilisée aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017 (gain de 4 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2016), tout comme un gain de 2 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017 (gain de 11 M\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2016).

NOTE 6 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 30 septembre 2017	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	109 210 \$	2 090 \$	142 \$	14 \$	47 \$	111 381 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	22 514	764	83	12	156	23 193
Aux entreprises et aux gouvernements	39 042	329	244	75	133	39 407
	170 766 \$	3 183 \$	469 \$	101 \$	336 \$	173 981 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 23 M\$.

Au 31 décembre 2016	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	104 344 \$	2 177 \$	174 \$	19 \$	48 \$	106 628 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	21 213	835	102	15	158	21 977
Aux entreprises et aux gouvernements	36 780	590	256	87	129	37 410
	162 337 \$	3 602 \$	532 \$	121 \$	335 \$	166 015 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 22 M\$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 30 septembre 2017	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	1 789 \$	150 \$	55 \$	96 \$	
Hypothécaires résidentiels					2 090 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	567	120	52	25	764
Aux entreprises et aux gouvernements	231	27	7	64	329
	2 587 \$	297 \$	114 \$	185 \$	3 183 \$
Au 31 décembre 2016	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	1 823 \$	183 \$	60 \$	111 \$	2 177 \$
Hypothécaires résidentiels					
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	598	149	60	28	835
Aux entreprises et aux gouvernements	447	53	7	83	590
	2 868 \$	385 \$	127 \$	222 \$	3 602 \$

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau suivant présente les variations des provisions pour pertes sur créances :

	Hypothécaires résidentiels		À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		Aux entreprises et aux gouvernements		Total	
Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Solde au début de la période	68 \$	65 \$	191 \$	189 \$	254 \$	307 \$	513 \$	561 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	16	19	233	239	11	6	260	264
Radiations et recouvrements	(22)	(18)	(238)	(233)	(27)	(19)	(287)	(270)
Solde à la fin de la période	62 \$	66 \$	186 \$	195 \$	238 \$	294 \$	486 \$	555 \$
Composition du solde :								
Provision pour pertes sur prêts	61 \$	65 \$	168 \$	154 \$	208 \$	243 \$	437 \$	462 \$
Provision pour les éléments hors bilan ⁽¹⁾	1	1	18	41	30	51	49	93

⁽¹⁾ La provision relative aux éléments hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres ».

NOTE 7 – INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTITÉS

FILIALES

Le 1^{er} janvier 2017, la Fédération a fusionné avec la Caisse centrale Desjardins (Caisse centrale), par absorption de celle-ci. Au terme de la fusion, la Fédération détient tous les droits et est responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale, en plus de ses propres droits et obligations. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur le bilan combiné du Mouvement Desjardins au moment de la transaction.

OBLIGATIONS SÉCURISÉES

En vertu de son programme d'obligations sécurisées, le Mouvement Desjardins émet des titres de créances garantis par un bloc de prêts hypothécaires. Une entité structurée est en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de cette entité sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à cette entité et lui a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par le Mouvement Desjardins peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par cette entité aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à cette entité structurée selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Les actifs, d'un montant de 6 501 M\$ au 30 septembre 2017 (8 133 M\$ au 31 décembre 2016), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » du bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 4 417 M\$ au 30 septembre 2017 (6 255 M\$ au 31 décembre 2016), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements » du bilan combiné.

NOTE 8 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et venant à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 septembre 2017				Au 31 décembre 2016			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	45 621 \$	3 691 \$	50 208 \$	99 520 \$	42 513 \$	3 772 \$	49 993 \$	96 278 \$
Entreprises et gouvernements	25 020	385	45 137	70 542	21 866	322	40 611	62 799
Institutions de dépôts	1 357	-	484	1 841	1 343	-	126	1 469
	71 998 \$	4 076 \$	95 829 \$	171 903 \$	65 722 \$	4 094 \$	90 730 \$	160 546 \$

NOTE 9 – DISPOSITIONS IMPORTANTES

DISPOSITIONS

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017

Le 1^{er} juillet 2017, le Mouvement Desjardins a complété la vente de deux de ses filiales, Western Financial Group Inc., une société de services financiers et Western Life Assurance Company, une société d'assurance de personnes, à Trimont Financial Ltd., une filiale de la Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa.

Les actifs et les passifs relatifs aux deux filiales disposées étaient les suivants en date de disposition:

	Au 1 ^{er} juillet 2017
Actifs nets cédés	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	82 \$
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	123
Titres disponibles à la vente	59
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	17
Actifs de réassurance	55
Immobilisations corporelles	17
Goodwill	293
Immobilisations incorporelles	155
Actifs d'impôt différé	3
Autres actifs	110
Passifs des contrats d'assurance	(161)
Passifs d'impôt différé	(40)
Autres passifs	(288)
	425 \$
Produit de disposition	
Espèces	722 \$
Moins: Coûts directement attribuables à la disposition	19
Produit net de disposition	703 \$

À l'état combiné du résultat de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, un gain de 278 M\$ lié à la disposition de ces filiales a été comptabilisé au poste « Autres revenus – Autres ».

Les activités de ces deux filiales étaient présentées dans le secteur Assurance de dommages.

NOTE 10 – CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017, la Fédération a procédé à l'émission de 22 835 848 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 229 M\$. De plus, la Fédération a émis 12 535 746 parts de capital F d'une valeur de 125 M\$ pour le paiement d'intérêts lorsque le détenteur a fait le choix de recevoir la rémunération en parts de capital F.

NOTE 11 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 septembre 2017		Au 31 décembre 2016	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	278 \$	17 \$	376 \$	14 \$
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	63	1	136	1
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	1	-	2	-
Cumul des autres éléments du résultat global	342 \$	18 \$	514 \$	15 \$

NOTE 12 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (ligne directrice) émise par l'AMF.

Désigné comme institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A que doit maintenir le Mouvement Desjardins est de 8,0 %. De plus, le ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que le ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Quant au ratio de levier, l'exigence minimale est de 3,0 %.

Comme l'indique la note 10 « Capital social », la Fédération a émis des parts de capital F en 2017 pour un produit brut de 354 M\$, dont 125 M\$ en paiement des intérêts aux détenteurs ayant fait le choix de recevoir la rémunération en parts.

Au 30 septembre 2017, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
Fonds propres		
Fonds propres nets de la catégorie 1A	20 410 \$	18 720 \$
Fonds propres de la catégorie 1	20 422	18 732
Total des fonds propres	20 838	19 343
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres⁽¹⁾		
Pour les fonds propres de la catégorie 1A	114 398	108 143
Pour les fonds propres de la catégorie 1	114 398	108 143
Pour le total des fonds propres	114 398	108 143
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins du calcul du total des fonds propres⁽¹⁾		
Risque de crédit	100 278	93 018
Risque de marché	2 289	1 810
Risque opérationnel	11 831	13 315
Total des actifs pondérés en fonction des risques	114 398 \$	108 143 \$
Ratios et exposition du ratio de levier		
Fonds propres de la catégorie 1A	17,8 %	17,3 %
Fonds propres de la catégorie 1	17,9	17,3
Total des fonds propres	18,2	17,9
Levier	8,3	8,1
Exposition du ratio de levier	246 933 \$	230 472 \$

⁽¹⁾ Tient compte des exigences relatives à la charge AEC qui sont appliquées progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 72 %, 77 % et 81 %. Ils atteindront 100 % pour chaque catégorie de capital d'ici 2019.

NOTE 13 – REVENUS (PERTES) NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus				
Revenus nets d'intérêts	9 \$	8 \$	30 \$	31 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(27)	(8)	(35)	326
	(18) \$	- \$	(5) \$	357 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus				
Revenus nets d'intérêts	4 \$	- \$	10 \$	1 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(457)	393	328	1 449
	(453) \$	393 \$	338 \$	1 450 \$

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Au cours du premier trimestre de 2017, certains changements ont été apportés aux secteurs d'activité afin de refléter les décisions de la direction sur la façon dont chaque secteur est géré. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Les montants correspondants des périodes précédentes ont été retraités afin de tenir compte de ces reclassements.

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Cette offre répond notamment aux besoins en matière d'opérations courantes et de convenance, d'épargne, de services de cartes et monétique, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement, de transferts d'entreprises et de conseils. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone et Internet et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques. Les activités du Fonds de sécurité Desjardins et certaines fonctions de soutien offertes par la Fédération à ce secteur, qui auparavant étaient présentées dans le secteur Autres, se retrouvent dans ce secteur depuis le premier trimestre de 2017.

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Les produits et services du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle.

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., et de Western Financial Group Inc. jusqu'à sa disposition par le Mouvement Desjardins le 1^{er} juillet 2017. Les produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain au Québec et à l'extérieur du Québec par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles.

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement Desjardins et les activités de Capital Desjardins inc. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement Desjardins. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Les transactions entre les secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers. Les résultats des principaux secteurs reflètent les données recueillies par les systèmes internes d'information financière et sont compatibles avec les politiques applicables à la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre										
Revenu net d'intérêts	1 006 \$	942 \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	129 \$	129 \$	1 136 \$	1 071 \$
Primes nettes	-	-	1 078	1 123	967	811	(63)	(61)	1 982	1 873
Autres revenus	537	561	(17)	778	239	12	(202)	(201)	557	1 150
Revenu total	1 543	1 503	1 062	1 901	1 206	823	(136)	(133)	3 675	4 094
Dotation à la provision pour pertes sur créances	92	98	-	-	-	-	-	-	92	98
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	357	1 216	643	510	-	1	1 000	1 727
Frais autres que d'intérêts	1 046	1 018	564	531	205	278	(130)	(121)	1 685	1 706
Excédents d'exploitation	405	387	141	154	358	35	(6)	(13)	898	563
Impôts sur les excédents	101	103	20	28	40	9	(21)	(31)	140	109
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	304	284	121	126	318	26	15	18	758	454
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	44	25	-	-	-	-	-	-	44	25
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	260 \$	259 \$	121 \$	126 \$	318 \$	26 \$	15 \$	18 \$	714 \$	429 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	260 \$	258 \$	121 \$	125 \$	303 \$	19 \$	15 \$	17 \$	699 \$	419 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	1	-	1	15	7	-	1	15	10

⁽¹⁾ Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2017 et 2016, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 304 M\$ et de 283 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 121 M\$ et de 125 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 303 M\$ et de 19 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 15 M\$ et de 17 M\$ pour la rubrique Autres.

NOTE 14 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Revenu net d'intérêts	2 901 \$	2 779 \$	1 \$	- \$	1 \$	1 \$	377 \$	406 \$	3 280 \$	3 186 \$
Primes nettes	-	-	3 318	3 126	2 913	2 391	(191)	(183)	6 040	5 334
Autres revenus	1 711	1 717	1 680	2 827	365	297	(600)	(626)	3 156	4 215
Revenu total	4 612	4 496	4 999	5 953	3 279	2 689	(414)	(403)	12 476	12 735
Dotation à la provision pour pertes sur créances	260	264	-	-	-	-	-	-	260	264
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	-	-	2 720	3 887	1 956	1 663	(1)	-	4 675	5 550
Frais autres que d'intérêts	3 255	3 195	1 721	1 630	850	873	(416)	(365)	5 410	5 333
Excédents d'exploitation	1 097	1 037	558	436	473	153	3	(38)	2 131	1 588
Impôts sur les excédents	275	270	105	89	75	39	(46)	(73)	409	325
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	822	767	453	347	398	114	49	35	1 722	1 263
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	99	63	-	-	-	-	-	-	99	63
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	723 \$	704 \$	453 \$	347 \$	398 \$	114 \$	49 \$	35 \$	1 623 \$	1 200 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	723 \$	702 \$	452 \$	326 \$	365 \$	88 \$	49 \$	32 \$	1 589 \$	1 148 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	2	1	21	33	26	-	3	34	52

⁽¹⁾ Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2017 et 2016, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 822 M\$ et de 765 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 452 M\$ et de 326 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 365 M\$ et de 88 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 49 M\$ et de 32 M\$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 septembre 2017	210 159 \$	41 789 \$	13 107 \$	11 255 \$	276 310 \$
Au 31 décembre 2016	196 749 \$	38 616 \$	14 568 \$	8 434 \$	258 367 \$

INFORMATION GÉNÉRALE**Mouvement Desjardins**

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000
www.desjardins.com

The English version of this quarterly report is available upon request.